PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

# Guide de la doctorante et du doctorant

# École doctorale d'Histoire de l'art

LES ÉCOLES DOCTORALES
UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE



Série Islande

# Guide de la doctorante et du doctorant

# École doctorale d'Histoire de l'art

## 1• Se situer dans notre environnement scientifique

p. 8

1•1 Paris 1 Panthéon-Sorbonne, unités de recherche, institutions patrimoniales et muséales

1•2 Galerie Colbert

1•3 Périmètre scientifique

1•4 Associations des doctorants

## 2• S'inscrire en doctorat

p. 18

2•1 Conditions d'accès, calendrier, documents à fournir

2•2 Cas particuliers: co-direction, co-tutelle

## 3• Poursuivre et soutenir

p. 24

3•1 Comités de suivi individuel

3•2 Réinscription

3•3 Durée de thèse et dérogations

3•4 Césure

3•5 Soutenance

3•6 Qualification aux fonctions de maître de conférences

## 4• Comment fonctionne l'ED441?

p. 34

4•1 Conseil de l'ED et doctorant•e•s représentant•e•s

4•2 Administration (personnels, coordonnées, permanences)

4•3 Locaux (fonctionnement des salles de travail, centre de documentation, salles de cours et mutualisées)

4•4 Financements sur le budget de l'ED441

4•5 Ressources

## 5• Construire son parcours au sein de la formation doctorale (180 ECTS)

p. 44

5•1 Offre de formation

5•2 Architecture du parcours doctoral

# Table des matières


**6• Financer sa thèse**
*p. 56*

6•1 Contrats doctoraux en histoire de l'art

6•2 Bourses de mobilité

6•3 Autres bourses et Prix

**7• Prendre soin de sa santé et de l'environnement**
*p. 80*

7•1 Le Service de la santé étudiante (SSE)

7•2 Écoute psychologique pour les agents de l'université

7•3 Les BAPU

7•4 Le Relais Handicap

7•5 Le CEVEC et l'UEFAPS

7•6 La commission Orientation et Prévention des Harcèlements de l'ED441

7•7 La plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

7•8 Sorbonne Développement Durable

**8• Se loger à Paris**
*p. 90*

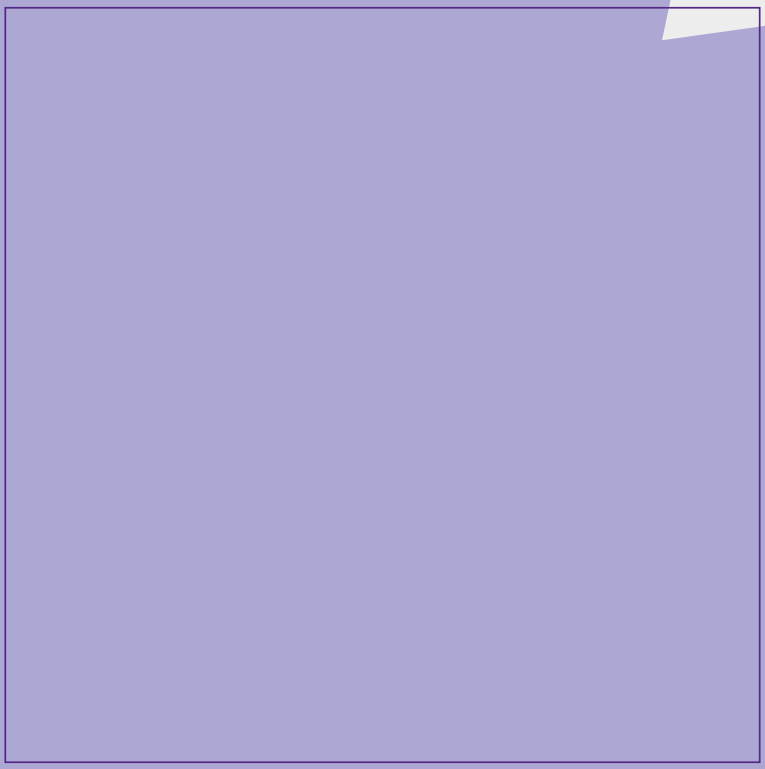
8•1 Les logements sociaux

8•2 Les logements dans le secteur privé

**9• S'insérer professionnellement après la thèse**
*p. 96*

9•1 Secteurs d'activité

9•2 Alumni



# Se situer dans notre environnement scientifique

# 1• Se situer dans notre environnement scientifique

## 1•1 Paris 1 Panthéon-Sorbonne, unités de recherche, institutions patrimoniales et muséales

**L'École doctorale 441 Histoire de l'art relève des sciences humaines, délivrant deux diplômes de doctorat, «Histoire de l'art» et «Cinéma, télévision, audiovisuel».**

Membre du Collège des Écoles doctorales (ED) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui regroupe 10 ED disciplinaires[1], l'ED441 est la plus grande école doctorale d'histoire de l'art en France. Elle encadre aujourd'hui environ 150 doctorant•e•s, grâce à une équipe de 23 enseignants-chercheurs titulaires (HDR) et 2 personnels administratifs. L'ED441 est adossée à deux unités de recherche: 1re, unité de recherche «Histoire culturelle et sociale de l'art» (UR 4100 HiCSA); 2e, unité Mixte de Recherche «Orient et Méditerranée» (UMR 8167).

L'ED441 et l'HiCSA forment ce qu'on appelle le **Pôle recherche Histoire de l'art** de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'ED441 a un lien historique et pratique avec l'EHAAS, École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne; elle a noué de nombreux accords et collaborations avec des partenaires culturels franciliens dont le centre Pompidou, le musée du Louvre, le musée d'Orsay, le musée du quai Branly, le musée Picasso, la Cité de l'architecture et du patrimoine, les musée des Arts décoratifs, le musée de Cluny, la Bibliothèque nationale de France (BnF),



Série Islande

l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), l'Institut Français de la Mode (IFM).

(1) Archéologie (ED112); Arts plastiques, esthétique et sciences de l'art (ED279); Droit (ED565); Économie (ED465); Géographie (ED434); Management (ED559); Histoire (ED113); Histoire de l'art (ED441); Philosophie (ED280); Science politique (ED119).

## 1•2 Galerie Colbert

Les activités de l'ED441 (séminaires disciplinaires et méthodologiques, manifestations scientifiques, projets collaboratifs, universités d'été, actions associatives) et son administration sont localisées à la **Galerie Colbert** où collaborent les universités Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Université, Université Paris Cité, Université Paris Nanterre, ainsi que l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), l'INP (Institut national du Patrimoine), l'EHESS, l'EPHE, l'École des chartes. Les doctorant•e•s de l'ED441 bénéficient d'un centre de documentation de 193 m², de trois salles de réunion et de travail équipées, mais aussi d'une salle de conférences et d'un auditorium, mutualisés avec les partenaires de l'INHA, et d'une caféteria. L'ED441 se caractérise par sa politique de formation dynamique et souple à la fois, et par le soutien moral et matériel qu'elle accorde aussi bien individuellement qu'aux nombreux groupes associatifs de doctorant•e•s autour de médiums, de périodes ou de spécialités de recherche différents. Les dernières enquêtes menées sur le devenir professionnel des docteurs montrent combien ce mouvement en réseau favorise l'intégration aux postes de l'enseignement supérieur et aux métiers de la culture et du patrimoine. Le rayonnement scientifique de l'ED est validé, quant à lui, par l'obtention de nombreux prix et distinctions des thèses soutenues.

## 1•3 Périmètre scientifique

Le périmètre de l'École doctorale 441 couvre plusieurs domaines scientifiques, déclinés chacun en une ou plusieurs spécialités et adossés aux axes scientifiques d'unités de recherche de qualité et reconnues, qui lui sont rattachées (notamment l'unité de recherche HiCSA, qui accueille 98% des doctorant•e•s). Ce périmètre a été défini par l'établissement et conçu en parfaite cohérence avec les autres entités de formation doctorale à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En effet, il s'inscrit à la croisée des autres composantes de sciences humaines et sociales qui constituent la force, la diversité et l'identité académique de l'université. Loin d'être un handicap, cet ancrage disciplinaire est un avantage au cœur de cette confluence des humanités (géographie, histoire, philosophie, arts plastiques, archéologie, mais aussi économie et droit), diffractée au sein de notre discipline d'histoire de l'art, notamment dans certaines de ses branches comme le marché de l'art et ses nouvelles géographies, l'histoire des patrimoines et des politiques muséales, l'histoire du

cinéma en zones de conflits, l'analyse des techniques de restauration et de conservation ainsi que l'historiographie de la mode. Couvrant un très large spectre chronologique (de la période médiévale à l'art d'aujourd'hui) et culturel (des corpus d'œuvres et de ressources archivistiques issus de la culture occidentale, mais aussi empruntés à des géographies plus larges, comprenant aussi bien l'Asie ou le Moyen-Orient, l'Afrique ou l'Amérique latine), cette ouverture et l'hybridation des savoirs propices à l'innovation de la recherche s'appuient sur une pluralité méthodologique de l'histoire de l'art elle-même, ce dont témoigne l'activité du laboratoire de recherche, auquel l'ED441 est principalement adossée et au sein duquel les doctorant•e•s participent à l'animation de la recherche, à la production scientifique et à la constitution d'un réseau professionnel de moyen et long terme. Les axes de l'HiCSA englobent à la fois le tournant culturaliste des études visuelles, celui de la globalisation et des études postcoloniales, ainsi que la prise en charge du renouveau des études patrimoniales. Cette ouverture interne à la discipline et ses ramifications internationales permettent de créer un vivier d'experts en matière de patrimoine, musées, histoire de l'art et marché de l'art. L'université, les musées, les galeries, les administrations culturelles locales, nationales et internationales, nous demandent plus que jamais des personnalités compétentes, avec une formation rigoureuse et ambitieuse.

## 1•4 Associations des doctorants

L'ED441 bénéficie d'un riche tissu associatif couvrant les différentes ères chrono-culturelles représentées par les travaux des doctorant•e•s. Toutes et tous sont vivement invité•e•s à prendre part aux activités de ces associations. Outre l'alimentation du CV académique et la validation d'un module du parcours doctoral, la participation à des travaux de recherche collective est fortement valorisée.



Série Islande

## • Liste des associations

### • Association de recherche sur l'image photographique (ARIP)

L'association de Recherche sur l'Image Photographique a été fondée en 2006 par Julie Jones et Anaïs Feyeux. L'ARIP – dont le dernier bureau collégial a été élu en septembre 2017 – développe ses activités et ses cahiers, avec comme principe de mutualiser les recherches et les expériences concernant l'image photographique. L'ARIP a cœur d'en faire une plateforme ouverte et interdisciplinaire rassemblant de jeunes chercheurs allant du master au post-doctorat et provenant de multiples universités, ainsi que des photographes et des professionnels du monde de la photographie.

Par des échanges concernant des sujets de recherche spécifiques autant que par le questionnement de thématiques transversales, L'ARIP est un espace bienveillant où s'épanouit une pensée de la photographie en construction.

Contact:
**arip.contact@gmail.com**

### • Kinétraces (association de recherche interuniversitaire en études cinématographiques)

Fondée en 2013, l'association Kinétraces réunit des chercheurs, artistes et professionnels du patrimoine autour de la question des archives audiovisuelles. Son approche privilégie les sources de première main et les enquêtes sur des corpus inédits ou peu traités de l'histoire des images en mouvement. Ses activités sont portées par la valorisation de matériaux archivistiques et filmiques dans un cadre académique (journées d'études, colloques, éditions scientifiques) et culturel (cycles de projections, débats, masterclass, expositions).

Contact:
**kinetraces@kinetraces.fr**

### • Atelier du CHAR (groupe de recherche en histoire de l'art italien et européen de la Renaissance)

Créé en 2000 et devenu l'une des équipes de l'HiCSA en 2006, le centre d'Histoire de l'Art de la Renaissance de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pour mission le développement de la recherche sur l'art italien et européen de la Renaissance ainsi que la promotion des travaux et des initiatives de ses membres doctorant•e•s et docteurs qui collaborent activement à la

conception et à l'organisation des rencontres et des publications scientifiques. Il comprend en outre un certain nombre de membres associés dont beaucoup proviennent de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Conformément aux orientations du CESR et de la Villa I Tatti, la période chronologique ainsi considérée va du milieu du quatorzième siècle italien aux premières décennies du XVII[e] siècle.

Contact:
**char.blog@hotmail.com**

### • Groupe de recherche en histoire de l'art moderne (GRHAM)

Le GRHAM est une association de jeunes chercheurs en histoire de l'art des XVII[e] et XVIII[e] siècles dont le but est de rassembler les différents acteurs de la discipline, qu'ils soient membres ou non de la communauté scientifique. Le GRHAM contribue au rayonnement de la discipline en couvrant l'actualité de la recherche (rencontres scientifiques, publications, expositions...) et en assurant des conférences mensuelles, un colloque annuel et ponctuellement des visites patrimoniales.

Contact:
**asso.grham@gmail.com**

### • Groupe de travail en Histoire du Patrimoine et des Musées (HiPaM)

L'HiPaM a pour ambition d'ouvrir sur un panorama de recherches actuelles dans sa discipline et toute approche interdisciplinaire qui entreprend l'étude des phénomènes de patrimonialisation. Initié par des doctorant•e•s de l'ED441, il se définit comme un espace de rencontres et de partage destiné aux doctorant•e•s, aux enseignants-chercheurs, aux professionnels du musée et de la culture, mais aussi aux étudiant•e•s de master.

Contact:
**Louis.Petit-Jean@univ-paris1.fr**

### • IMAGO (Culture visuelle)

L'association IMAGO se donne pour mission de témoigner de l'ouverture de l'histoire de l'art à des disciplines ou à des méthodologies de travail émergentes telles que l'archéologie des media, les études visuelles, les études populaires et plus largement les études culturelles.

Son intention est de mettre à disposition des étudiant•e•s, doctorant•e•s, docteurs et chercheurs confirmés une plateforme d'échange interdisciplinaire visant à diffuser les savoirs et les questionnements nombreux que soulèvent ces nouveaux horizons de la recherche autour d'une notion ouverte et plurielle de «culture visuelle».

Contact:
**imagocv.contact@gmail.com**

### • Questionner les Intersections, les Liens et les Traversées (QUILT)

Associé au centre de recherche HiCSA, sous la responsabilité scientifique d'Elvan Zabunyan, le groupe de recherche s'intéresse à l'art contemporain en privilégiant une approche transnationale et intersectionnelle:

- Promouvoir la recherche sur les artistes en déplacement et les dynamiques de migration ou d'exil.
- Mettre en lumière les expressions artistiques issues des diasporas.
- Favoriser les échanges interdisciplinaires entre chercheur·e·s, artistes et professionnel·le·s du monde de l'art.

Contact:
**quiltgroupe@gmail.com**

### • Études sur la mode par le prisme de l'histoire de l'art (Sartoria)

Créée en 2019, l'association Sartoria souhaite envisager les études sur la mode par le prisme de l'histoire de l'art. Par-delà les approches formalistes que les rapports entre art et mode ont souvent favorisées, il s'agit de considérer les tournants méthodologiques qui ont façonné la recherche en histoire de l'art mais aussi les débats et notions qui en émergent aujourd'hui. S'appuyant sur la dynamique du parcours doctoral «mode» associant différentes composantes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, notamment l'école doctorale d'Histoire de l'art (l'ED441) à l'Institut français de la mode, cette association souhaite créer un lieu d'échange et de recherche sur ces questions. Dans une perspective internationale, elle vise à rassembler autour de thématiques constitutives de la mode, professeurs et jeunes chercheurs afin d'interroger les contours de ce champ de recherche.

Contact:
**sartoria.contact@gmail.com**

# S’inscrire en doctorat

# 2• S'inscrire en doctorat

## 2•1 Conditions d'accès, calendrier, documents à fournir

### • Les conditions d'inscription

L'inscription en doctorat n'est pas soumise à l'obtention d'un contrat doctoral ou d'un financement spécifique, mais le ou la candidat•e doit néanmoins remplir deux conditions préalables: **être titulaire d'un master 2 recherche en histoire de l'art • ou équivalent, et avoir l'accord d'un directeur ou d'une directrice de recherche** pour superviser la future thèse. La liste des directeurs potentiels est disponible sur le site internet de l'ED441: **ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/presentation/directeurs-recherche**

Le directeur ou la directrice de thèse suit le travail du ou de la doctorant•e, s'entretient régulièrement avec lui ou elle, le ou la guide dans sa méthodologie et l'organisation de son travail. **C'est donc un choix important.** Il est préconisé, avant de prendre contact avec le directeur envisagé, de lire quelques-unes de ses publications, pour s'assurer non seulement qu'il couvre bien la période ou la spécialité de recherche en histoire de l'art envisagée, mais que ses objets d'études, ses thèmes de recherche entrent bien en accord avec ceux que le ou la candidat•e prévoit d'étudier. Il est conseillé de prendre contact par courriel avec le directeur et d'exposer son projet de recherche, argumenté, avec une ébauche d'état de l'art, afin de commencer à justifier de la pertinence de la thèse potentielle; ce n'est donc pas le directeur ou la directrice qui doit trouver le sujet de thèse. Si la personne habilitée à diriger des recherches est d'accord pour encadrer la thèse, son action sera effective dès avant l'inscription car il ou elle va d'ores et déjà orienter le ou la candidat•e, l'aider à potentiellement resserrer ou élargir, préciser et mieux définir le sujet.

Tout cela prend du temps.

**Il est donc recommandé de contacter un directeur ou une directrice au cours de l'année de M2.**

## L'ADUM (ACCÈS DOCTORAT UNIQUE ET MUTUALISÉ): portail de gestion de la scolarité des doctorants

**www.adum.fr**

Votre espace personnel est l'interface unique dédié à tout votre environnement relatif au doctorat. Il est activé et renseigné par vous-même lors de votre demande de première inscription en thèse. Vous pourrez compléter et mettre à jour les informations nécessaires à la gestion de votre doctorat et à la valorisation de vos compétences à tout moment. C'est un outil collaboratif qui permet à l'École doctorale 441 Histoire de l'art et à l'établissement Paris 1 Panthéon-Sorbonne de gérer les thèses en cours et les thèses soutenues. Il s'agit d'un espace dédié à vos démarches d'inscription, de réinscription et de soutenance de thèse. Pour les entreprises, c'est aussi un «vivier» pour des recrutements, dont les profils sont certifiés par l'établissement.

Il vous permet:

- De réaliser toutes les démarches nécessaires à l'organisation de votre doctorat.
- De suivre vos demandes d'inscription et réinscription en thèse ou votre demande d'autorisation de soutenance.
- D'accéder à votre dossier qui regroupe toutes vos informations.
- D'effectuer une actualisation régulière pendant et après le doctorat.
- De déposer les pièces administratives demandées.
- D'accéder aux services du réseau ADUM: offres d'emploi, actualités du doctorat, réseau des doctorants et docteurs, annonces des soutenances, offres de formation proposées, etc.
- De promouvoir sur le web votre profil et vos compétences.
- De figurer dans les annuaires si vous le souhaitez.
- De vous inscrire aux formations.
- D'assurer la diffusion en ligne de votre thèse sur des plateformes dédiées, si vous le souhaitez.
- De consulter les textes réglementaires relatifs au doctorat.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du doctorat. Le responsable du traitement est l'établissement. Les destinataires des données sont les écoles doctorales de l'établissement d'inscription.

## • Dépôt du dossier de candidature: 5 octobre

**Comment candidater**

Avant toute démarche administrative, le candidat doit prendre contact avec un directeur / une directrice de thèse (voir la liste des directeurs de recherche), lui présenter un projet scientifique et obtenir son accord d'encadrer la thèse.

**Procédure**

**1.** Chaque candidat postule sur l'espace dédié: **adum.fr/candidature**

**2.** Il/elle complète les rubriques réservées à l'inscription: état civil, coordonnées, formation initiale ou continue, financement, déroulement de la thèse, etc.

**3.** Le candidat y dépose les pièces justificatives requises par l'école doctorale et l'établissement, en un seul fichier PdF, composé comme suit (dans l'ordre):

- Le projet de recherche (5 pages minimum) + une bibliographie indicative.
- Les relevés de notes et/ou les diplômes du Master 2 recherche ou équivalent.
- Un CV.
- Le cas échéant, une attestation/un certificat concernant le niveau de langue (français): C1.

Le/la candidat•e prend également connaissance de la Charte du doctorat de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et déclare qu'il/elle s'engage à la respecter. Il/elle complète la Convention de formation, prise en application de la Charte du doctorat.

Une fois toutes les informations saisies, le/la candidat•e clique sur le bouton «transmission des données» dans la rubrique «Je finalise la procédure».

## • Sélection des projets: mi-octobre

L'administration de l'ED441 instruit la recevabilité des dossiers.

Chaque directeur de la thèse vérifie et analyse le dossier de son doctorant via ADUM; déclare avoir pris connaissance et s'engage à respecter la Charte du doctorat; vérifie et corrige ou valide la Convention individuelle de formation; émet un avis sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation.

Le directeur de l'unité de recherche valide à son tour la demande d'inscription en thèse en émettant un avis sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation.

**Le Conseil de l'ED441 se réunit, examine et sélectionne les projets retenus.**

La professeure déléguée aux thèses et aux HDR valide en dernier lieu l'autorisation d'inscription. Date d'annonce des résultats: **le 18 octobre.**

## • Inscriptions administratives: mi-octobre – début novembre

Les candidat•e•s admis•e•s en première année ont deux semaines pour s'inscrire définitivement sur la plateforme ADUM **adum.fr** (il faudra se connecter et compléter certaines données). Ensuite, ils et elles doivent régler les droits d'inscription via la plateforme: **primo.univ-paris1.fr**

Au-delà de ce délai, les candidat•e•s ne pourront plus s'inscrire.
Le Service des Inscriptions Administratives (SIA) délivre un certificat de scolarité ainsi que la carte d'étudiant•e.
Voir aussi: **Pôle Inscriptions du Service de la Scolarité**.
Voir le **dispositif d'exonération des frais d'inscription à Paris 1**.

## POUR RÉSUMER

- **Idéalement durant le M2:** prise de contact avec le directeur ou la directrice
- **Fin septembre – début octobre:** dépôt du dossier
- **Mi-octobre:** examen des dossiers
- **20 octobre – début novembre:** inscriptions administratives

Une demi-journée de rentrée de l'ED441 a lieu mi-novembre. Elle est obligatoire pour les doctorant•e•s primo-entrant•e•s. Cette journée est l'occasion de se familiariser avec les locaux, la direction, le personnel administratif, le fonctionnement, les associations et les autres doctorant•e•s de l'ED441.

## 2•2 Cas particuliers: co-direction, co-tutelle

Attention à ne pas confondre **co-direction** – les deux directeurs de thèse appartiennent à un ou deux établissements français – et **co-tutelle** – chacun des directeurs de thèse appartient à un établissement d'un pays différent. La co-tutelle donne lieu à deux diplômes, contrairement à la codirection.

Toutes les informations, relatives aux co-tutelles et aux co-directions sont publiées sur le site de l'ED:

**ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/cotutelles-et-codirections**



# Pour-suivre et soutenir

# 3• Poursuivre et soutenir

## 3•1 Comités de suivi individuel

**Le comité de suivi individuel** du doctorant veille au bon déroulement de son cursus. Il évalue notamment les **conditions de sa formation et les avancées de sa recherche.**

Le comité de suivi individuel ne se substitue pas à la direction de recherche. Dans ce sens, les recommandations qu'il formule ne concernent pas le contenu même de la thèse (structure du plan, etc.). Il s'agit plutôt d'un travail de veille sur l'avancement, les difficultés éventuellement rencontrées, l'organisation du travail, tout en stimulant le ou la doctorant•e à adopter une démarche autoréflexive et une méthode d'autoévaluation. Le comité veille également à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. Le comité de suivi est une instance consultative, il ne détermine pas la poursuite ou non de la thèse.

### • Calendrier

Le comité de suivi doit être composé au plus tard au 30 décembre suivant la première inscription en thèse.
Il se réunit une fois par an, entre le mois d'octobre et le **30 avril** de l'année universitaire en cours.

Le compte-rendu de cet entretien annuel accompagne le dossier de demande de réinscription de chaque doctorant•e, jusqu'à la soutenance.

### • Composition

Le comité de suivi est composé de deux à trois membres. L'un des membres est proposé par le ou la doctorant•e; le deuxième membre est proposé par le directeur de la thèse.
Un troisième membre peut être éventuellement sollicité (par le doctorant, par le laboratoire, par le directeur de l'ED). Ce troisième membre n'est pas obligatoirement docteur, il peut être conservateur de musée, par exemple.



Série Islande

• Les deux membres principaux sont enseignants-chercheurs ou chercheurs de rang A (professeurs, directeurs de recherche CNRS) ou B (maîtres de conférences, chargés de recherche CNRS), titulaires ou émérites.

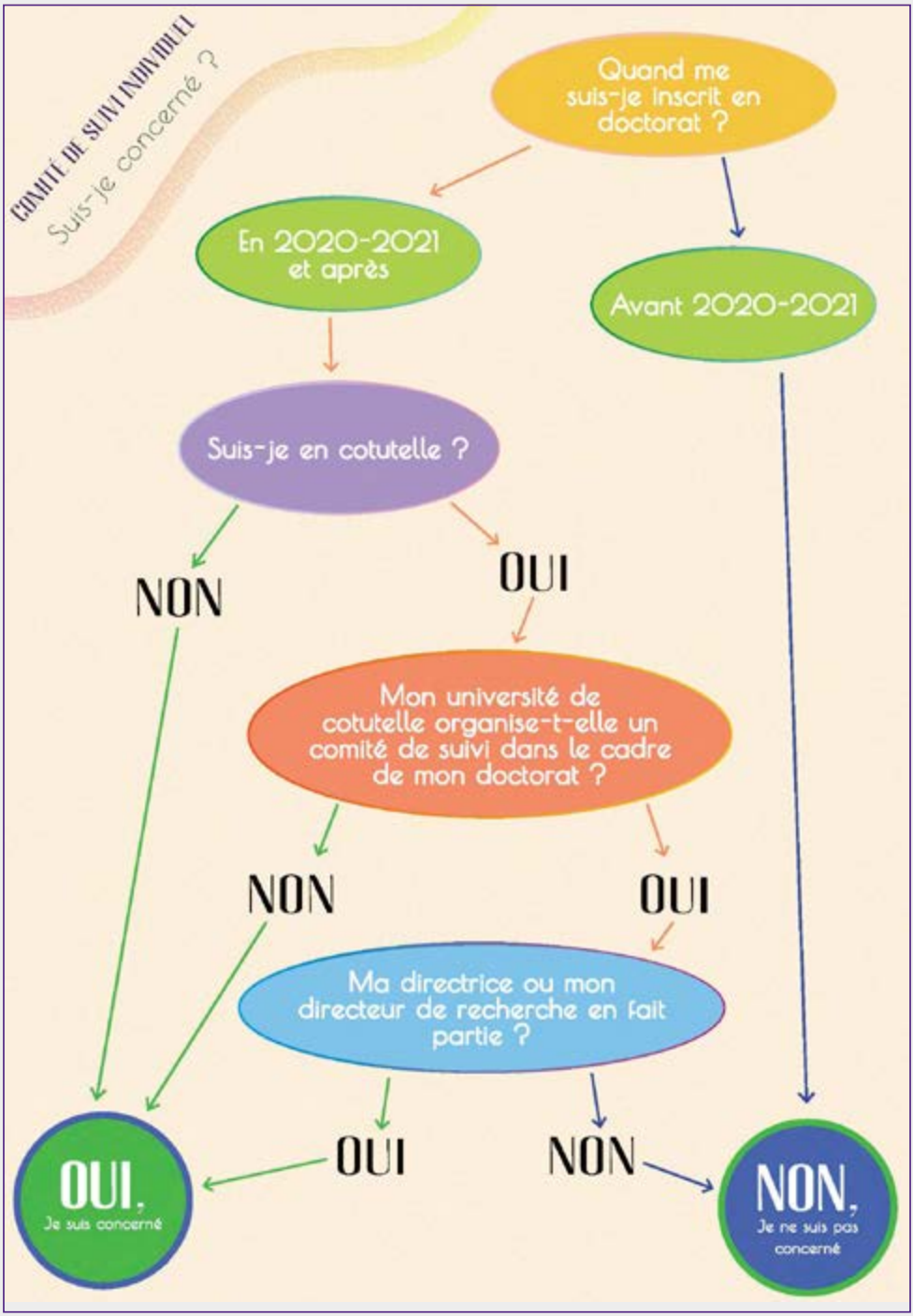
• Au moins un des membres est extérieur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
Les membres du comité de suivi ne sont pas exclus de la participation au jury de soutenance de la thèse. En revanche, ils ne peuvent pas être désignés comme rapporteurs.
La composition du CSI est annoncée par écrit au secrétariat de l'ED et au directeur de la thèse par le ou la doctorant•e. Cette composition est renseignée dans ADUM par le doctorant ou la doctorante.

## • Fonctionnement

Le ou la doctorant•e prend contact avec son comité et fixe une date d'entretien, selon les disponibilités des membres.
Il ou elle envoie au comité le modèle d'entretien (à télécharger sur le site de l'ED, où se trouve par ailleurs un guide du comité, publié par le Collège national des écoles doctorales). L'entretien peut se tenir en présentiel (des salles de réunion peuvent être réservées à l'adresse: **antoine.scotto@univ-paris1.fr**) ou à distance.
Chaque entretien dure une vingtaine de minutes environ (ou plus, en fonction des besoins du ou de la doctorant•e) et se déroule selon le schéma suivant: avancement; difficultés; formation doctorale et activité du doctorant; moyens; estimation d'une échéance pour la soutenance; observations libres du candidat.

Les membres du comité rédigent (pendant ou après le rendez-vous) le compte-rendu d'entretien.
Ce mini rapport est signé et adressé au ou à la doctorant•e, qui le transmet à son tour au directeur de thèse et le dépose sur la plateforme ADUM.

Le directeur de la thèse n'est pas, à proprement parler, «auditionné» par le comité.
Il prend connaissance du compte-rendu annuel. En cas de besoin seulement, le comité peut solliciter le directeur et vice-versa.


COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL
Suis-je concerné ?
Quand me suis-je inscrit en doctorat ?
En 2020-2021 et après
Avant 2020-2021
Suis-je en cotutelle ?
NON
OUI
Mon université de cotutelle organise-t-elle un comité de suivi dans le cadre de mon doctorat ?
NON
OUI
Ma directrice ou mon directeur de recherche en fait partie ?
OUI
NON
OUI, Je suis concerné
NON, Je ne suis pas concerné



Série Islande

## 3•2 Réinscription

**Tout•e•s les doctorant•e•s doivent procéder à leur réinscription de manière annuelle.**

### • Plateformes

Les réinscriptions, tout comme les premières inscriptions, se font sur deux plateformes différentes. Pour les premières inscriptions, il s'agit d'ADUM et de **primo.univ-paris1.fr**. Pour les réinscriptions, ce sont ADUM et **reins.univ-paris1.fr**

### • Dates

**Du 1er juillet au 22 juillet** puis **du 23 août au 26 novembre** (aucune inscription n'est acceptée après cette date).

### • CVEC

Auparavant, il faudra vous acquitter de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) sur le site (des cas d'exonération existent, se renseigner en ligne): **cvec.etudiant.gouv.fr**

### • Contacts

Assistance téléphonique au **01 71 25 11 37** depuis la France ou au **+33 1 44 07 89 45** depuis l'étranger. Du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption (sauf vacances universitaires).

## 3•3 Durée de thèse et dérogations

La durée de la thèse en France est fixée à trois ans (six ans est la période maximale, si la demande de prolongation est jugée justifiée).

Ainsi, à partir de la troisième année, les réinscriptions ne sont pas automatiques.
Les étudiant•e•s doivent déposer ce qu'on appelle **«une demande de dérogation de réinscription».**

Ces dossiers seront examinés par le Conseil de l'ED441. Un avis est rendu courant juin.

La procédure et les documents, constituant le dossier, sont publiés sur le site de l'ED:

**ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/re-inscriptions**

## 3•4 Césure

### • Définition

Chaque doctorant•e peut formuler une demande de césure lors des trois premières années de thèse. Cette demande doit être motivée par un projet spécifique (professionnel, de recherche, etc.). Les congés maladie et les congés maternité/paternité ne font pas l'objet d'une césure. Par décision du Conseil de l'ED441 de janvier 2019, ces congés peuvent néanmoins donner lieu à une dérogation pour une année supplémentaire d'inscription en thèse.

### • Durée

La durée maximale d'une césure est d'une année insécable. Elle peut intervenir une seule fois, par décision du chef d'établissement où est inscrit le ou la doctorant•e, après accord de l'employeur, le cas échéant, et avis du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale.

Durant cette période, le ou la doctorant•e suspend temporairement sa formation et son travail de recherche, mais demeure inscrit•e au sein de son établissement.

Cette période n'est pas comptabilisée dans la durée de la thèse.

## 3•5 Soutenance

**Les informations pratiques, les modalités de dépôt, la composition du jury, ainsi que tous les documents à télécharger se trouvent sur le site de l'ED: ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/soutenances**

Il est à noter qu'un candidat ou une candidate peut soutenir jusqu'à la fin de l'année civile, sans réinscription pour l'année universitaire suivante.
Deux mois séparent le dépôt et la soutenance.
Voici le calendrier des dépôts possibles en fin d'année:

• Pour une soutenance avant le 23 septembre, il faut déposer avant l'été (le 10 juillet au plus tard).

• Pour une soutenance entre le 23 septembre et le 23 octobre, très exceptionnellement, on peut compresser la période entre le dépôt et la soutenance à un mois: à condition que les pré-rapporteurs soient d'accord. Donc, pour une soutenance entre le 23 septembre et le 23 octobre, il faut déposer le 23 août.

• Pour une soutenance après le 23 octobre, il faut juste compter les huit semaines réglementaires (par exemple, pour une soutenance le 15 décembre, il faut déposer au plus tard le 20 octobre).

La date la plus tardive possible se situe autour du 22 décembre (donc, dépôt le 27 octobre).

## 3•6 Qualification aux fonctions de maître de conférences

**Chaque docteur qui souhaite intégrer l'enseignement supérieur doit demander et obtenir sa qualification aux fonctions de maître de conférences, auprès du Conseil national des universités (CNU). Une seule campagne annuelle est organisée. La procédure de dépôt des demandes de qualification débute en octobre et se termine en février-mars de l'année suivante.**

Le processus de demande de qualification se déroule en une phase unique.

Point de vigilance: il est à noter que le rapport final écrit et signé de la soutenance, représentant une des pièces centrales du dossier, doit être rédigé ou traduit en langue française (si l'une des parties est rédigée en anglais, par exemple, par un membre du jury étranger, le ou la candidat•e doit la traduire, l'intégrer au texte et joindre cette deuxième version à la version originale).
Plus d'informations sur le site de l'ED à la page "Soutenances".

# Comment fonc-tionne l'ED441 ?

# 4• Comment fonctionne l'ED441 ?

## 4•1 Conseil de l'ED et doctorant•e•s représentant•e•s

**L'École doctorale est à l'heure actuelle dirigée par le professeur Pascal Rousseau (2024-2030).**

Le Conseil de l'ED441 détermine collégialement la politique générale et le budget annuel. Il fonctionne en jury à l'occasion des concours de recrutement des doctorant•e•s contractuels. Les membres du Conseil statuent sur les projets d'inscription en thèse et les demandes de dérogation. Le Conseil se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Conseil de l'ED comprend, conformément au décret relatif à la formation doctorale du 25 mai 2016, 13 professeurs et assimilés, 5 représentants des doctorants, 2 représentants du personnel administratif et 5 personnalités extérieures.

La composition du Conseil est publiée sur le site de l'ED: **ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/presentation/conseil-led441**

## 4•2 Administration (personnels, coordonnées, permanences)

Directeur
**Pascal Rousseau,**
professeur des universités
Galerie Colbert, 1er étage,
bureau 114 (sur rdv)
**pascal.rousseau@univ-paris1.fr**

Responsable administrative
**Zinaïda Polimenova**
Ingénieur de recherche
Galerie Colbert, 1er étage,
bureau 109 (sur rdv)
**zinaida.polimenova@univ-paris1.fr**



Série Islande

Gestionnaire administrative,
chargée de la scolarité et de
la gestion financière
**Clélia Simon-Henry**
Galerie Colbert, 1er étage,
bureau 107
**clelia.simon-henry@univ-paris1.fr**
01 47 03 84 95

### • Ouverture

**Les bureaux de l'École doctorale sont ouverts au public tous les jours:**

bureau 106: de 10h à 12h
et de 14h à 18h

bureau 107: de 9h30 à 12h
et de 14h à 17h

### • Adresse

École doctorale 441 Histoire de l'art
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
2, rue Vivienne 75002 Paris

## 4•3 Locaux (fonctionnement des salles de travail, centre de documentation, salles de cours et mutualisées)

**Toutes et tous les doctorant•e•s sont les bienvenues dans notre Pôle recherche Histoire de l'art où plusieurs espaces sont prévus, afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.**

**• Le centre de documentation**

Le centre de documentation est ouvert au public de 9h30 à 12h et de 14h à 17h pour les commandes et les consultations de mémoires. Equipé de WiFi et de 4 ordinateurs fixes, sur lesquels est installé le logiciel Antidote (logiciel de correction de l'orthographe et de la grammaire française, mais aussi de correction en langue anglaise, pour celles et ceux d'entre vous qui préparent des textes en anglais), avec 16 places de lecture.

**• Les salles de travail 110** (salle Mitry, au fond du centre de documentation), **111 et 112** (couloir long, donnant sur la rue Vivienne)

Ce sont trois salles, accueillant plus spécifiquement des doctorant•e•s. Elles sont désormais équipées de WiFi. Elles sont accessibles de 8h30 à 20h (dernier délai). Si une réunion se tient, sur réservation, dans une de ces salles, vous pouvez temporairement vous installer dans une autre de ces salles ou dans le centre de documentation. Les clés sont à retirer à l'accueil de la Galerie Colbert, en présentant une pièce d'identité. Si un•e collègue doctorant•e a déjà retiré la clé, il est possible d'accéder directement aux locaux.

• **La salle 133**
(couloir, donnant sur la rue des Petits champs)

C'est une salle de séminaires à effectifs réduits, qu'il est possible de réserver pour travailler sur un projet commun, faire une réunion d'association, etc.

• **La salle Jullian**
(salle de cours, 55 places)

C'est une salle entièrement équipée pour des visio-conférences, des journées d'études en hybride ou des soutenances de thèses dont un ou plusieurs membres du jury participent à distance.

• **La salle Vasari**
(salle de conférences, 80 places)

Également équipée, c'est une salle mutualisée, gérée par l'INHA. Une grande partie des manifestations scientifiques de l'HiCSA et la Journée de rentrée de l'ED441 ont lieu dans cette salle.

Pour réserver l'un de ces espaces, il convient de s'adresser à Antoine Scotto, gestionnaire: **antoine.scotto@univ-paris1.fr**

## 4•4 Financements sur le budget de l'ED441

**L'ED441 Histoire de l'art** dispose d'un budget annuel afin de mener à bien sa politique scientifique et surtout, sa politique de soutien en direction des doctorants.
Ce budget est constitué par la dotation de l'établissement, décidée par la Commission Recherche du Conseil académique, augmentée annuellement par divers financements sur projet, obtenus dans le cadre des aides du centre de recherche HiCSA, du Collège des ED, de la Région, des partenaires divers.

Le budget prévisionnel de l'ED est élaboré par la responsable administrative, il est présenté par le directeur, il est voté par le Conseil, sur proposition du directeur.

Les modalités de demande d'aide sont publiées sur le site de l'ED: **ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/financements**

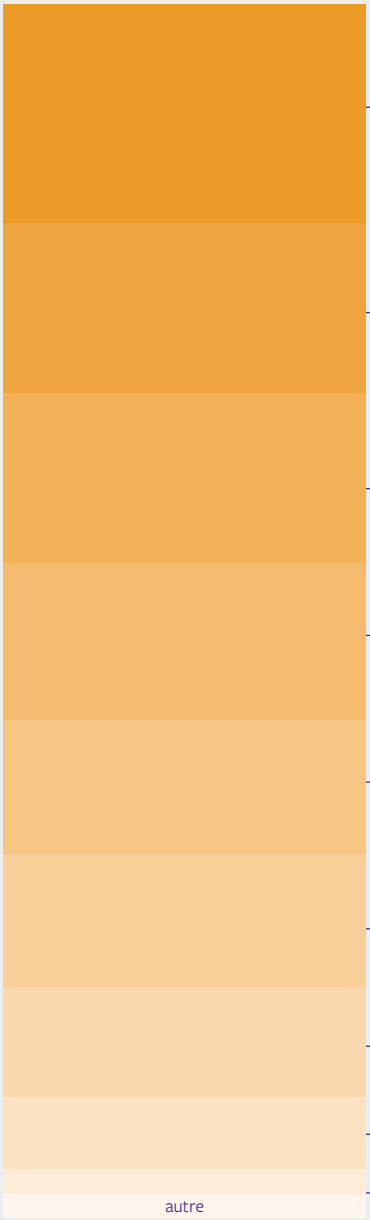
• Projets collectifs – Pôle recherche Histoire de l'art: ED et HiCSA (Journées d'étude, cycles de conférences, etc.)
• Missions individuelles
• Projets éditoriaux



Série Islande



Série Islande




**18%** Aides à la mobilité

**14%** Organisation des soutenances de thèse

**14%** Autres publications

**13%** Formations payantes pour doctorant•e•s par prestataires extérieurs

**11%** Enseignements/séminaires Semaine de la recherche

**11%** Universités d'été

**9%** Manifestations scientifiques doctorales

**6%** Prix de la thèse de l'ED441

**2%** Fournitures

Répartition du budget de l'ED441 pour l'année 2021-2022 (50 000 euros environ)

## 4•5 Ressources

Plusieurs bibliothèques peuvent intéresser les doctorant•e•s en histoire de l'art. En premier lieu la bibliothèque de l'INHA, située au 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Cette bibliothèque est accessible uniquement aux étudiants en histoire de l'art dès le master sur inscription et présentation d'une carte d'étudiant. Elle est ouverte de 9h à 19h30 du mercredi au vendredi, de 9h à 18h30 le mardi et le samedi et de 14h à 19h30 le lundi.

Parmi les bibliothèques parisiennes spécialisées en histoire de l'art: la bibliothèque Kandinsky du centre Georges-Pompidou couvrant la période contemporaine notamment, la bibliothèque Forney (1 rue du Figuier, 75004 Paris) ou la bibliothèque des Beaux-Arts de Paris (14 rue Bonaparte, 75006 Paris). Des musées hébergent également des bibliothèques: celle du musée des Arts décoratifs (107 rue de Rivoli, 75001 Paris) ou encore celle de la Fondation Custodia (121 rue de Lille, 75007).

La Bibliothèque nationale de France (Quai François Mauriac, 75013 Paris) s'inscrit aussi bien évidemment dans le paysage des lieux de recherche parisiens.

Pour les doctorant•e•s spécialisé•e•s en histoire de l'architecture contemporaine, la bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine s'avère incontournable et les doctorant•e•s en histoire du cinéma pourront se rendre à la bibliothèque du cinéma François Truffaut.

Le centre de documentation du Pôle recherche Histoire de l'art (conservant notamment de nombreux mémoires soutenus au sein de l'UFR 03), situé au premier étage de la Galerie Colbert, et la bibliothèque de l'Institut d'art et d'archéologie, peuvent également constituer des ressources précieuses. Bibliothèques Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Open Acces: **bibliotheques.pantheonsorbonne.fr**



# Construire son parcours au sein de la formation doctorale

# 5• Construire son parcours au sein de la formation doctorale (180 ECTS)

## 5•1 Offre de formation

Nous avons construit l'offre de formation doctorale en cohérence avec le périmètre scientifique de l'école doctorale, tel que défini par notre établissement. À l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la formation doctorale est conçue davantage comme un cadre de professionnalisation par la recherche, que comme un cadre d'apprentissage par l'enseignement. Cela ne veut pas dire que l'offre en matière d'enseignement est réduite, mais qu'elle a été replacée, en tout cas au sein de l'ED441, par une approche plus globale dans une logique de **trajectoire,** de cursus, qui intègre également d'autres éléments importants. Ainsi, afin de permettre aux doctorant•e•s d'élaborer à la fois leur projet de recherche et leur projet professionnel, la formation doctorale, mise en œuvre par l'ED441, comprend **deux volets:**

• L'élaboration de la thèse (programme de recherche, terrains, travail en archives, rédaction du mémoire), donnant lieu à l'obtention de 150 ECTS.

• Le parcours doctoral: un parcours d'expériences se traduisant en compétences à l'issu de la thèse, donnant lieu à l'obtention de 30 ECTS.



Série Arbres

Le «parcours doctoral» (le portfolio) est agencé individuellement par chaque doctorant•e autour de 6 modules, comprenant à la fois des séminaires disciplinaires et des formations méthodologiques, et des expériences des «métiers de la recherche» (enseignement, rédaction, organisation et participation à des manifestations scientifiques).

L'offre de formation en termes d'enseignement, inscrite dans notre parcours doctoral, prend la forme de deux versants complémentaires: une offre spécifique, orientée de manière disciplinaire en histoire de l'art et une offre transversale, extrêmement riche, mise en place pour partie par le Collège des écoles doctorales.

## • Formation à l'éthique de la recherche (Module 1 = 5 ECTS)

La formation spécifique à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est proposée depuis peu à l'ED441. **Elle est obligatoire dès la rentrée 2023-24 pour les doctorant•e•s primo-entrant•e•s** (dans les termes de l'arrêté portant sur la formation doctorale en France).

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a mis en place un dispositif de formation à l'intégrité scientifique: conférence publique, outils, textes, rassemblés dans un espace numérique dédié, accessible aux doctorant•e•s régulièrement inscrit•e•s (**cours.univ-paris1.fr/fixe/QIS**).

En plus, chaque docotant•e doit suivre le MOOC de 15h, conçu par l'université de Bordeaux (textes, vidéos ludiques, etc., répartis dans 4 chapitres, qui se terminent par **4 QCM en ligne**). Après la validation avec succès (80% sur 100%) des 4 QCM, un certificat est délivré par la plateforme. C'est ce certificat qui donnera lieu à 5 ECTS obligatoires du parcours doctoral de l'ED441 (dès 2023-24), dans le cadre du module 1.

## • Formations disciplinaires et enseignement des titulaires et associés (Module 2 = 10 ECTS)

L'offre d'enseignement est complétée par des modules disciplinaires, entendus dans un sens large qui associe les approches anthropologiques, culturelles et matérielles des objets d'art et de la culture visuelle élargie. Un **Séminaire professoral commun** a été mis en place par l'ED441 en 2022-2023 (il a été consacré en 2024 au thème «Les jeux») et propose sur un format annuel de huit séances de deux heures, diverses interventions d'enseignants-chercheurs de l'école doctorale (seul ou en binôme, entre 10 et 12 enseignants) qui couvrent l'ensemble des périodes et des médiums (photographie, patrimoine, cinéma, architecture, iconographie médiévale, arts de la Renaissance et de l'époque moderne, etc...).
Ce séminaire est obligatoire pour les doctorant•e•s contractuels et ouvert à tous les doctorant•e•s (les doctorant•e•s non contractuels peuvent le valider dans le cadre de leur parcours.

Par ailleurs, au sein de leur cursus, les doctorant•e•s sont invité•e•s à suivre les séminaires de second cycle (master 2 • doctorat) de leur directeur de thèse, sur la cohorte des 23 enseignants-chercheurs encadrants, actuellement rattachés à l'ED (professeurs et MCF HDR).

Par ailleurs, nous avons créé un dispositif innovant intitulé **«La semaine de la recherche»** (sur une semaine, en juin, des ateliers de 3h sont proposés aux doctorant•e•s). Pour 3 ateliers suivis, les doctorant.e.s valident 5 ECTS dans le cadre du module 2. À cela s'ajoutent plusieurs séminaires de recherche, co-organisés par l'HiCSA (comme le Séminaire Collectif Renaissance (EHESS, EPHE, Paris 1 Panthéon-Sorbonne), l'Histoire culturelle du cinéma (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 3, CNRS), les Théâtres de la mémoire (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8, Bordeaux), Processus créatifs, Mondialisation, etc.).

### Participation des doctorants aux activités scientifiques des unités de recherche

Outre l'organisation des manifestations scientifiques dans le cadre de l'HiCSA, le réseau associatif des doctorant•e•s en histoire de l'art assure une offre intégrée très dense, couvrant de nombreux champs techniques ou chronologiques, avec un principe d'invitations à des personnalités extérieures et des spécialistes. Au titre de cette offre, o peut compter les séminaires mensuels organisés par l'Association Questes, mêlant historiens et historiens de l'art à la maison de Recherche de la Sorbonne, les journées d'étude pilotées par l'Atelier du CHAR, dont la dernière en date était consacrée aux «métaphores de la matrice féminine à la Renaissance», les cycles de conférences mensuelles organisées par le Groupe de Recherche en Histoire de l'Art Moderne (GRHAM), le cycle de conférences en ligne «Séminaire Collection», lui aussi mené sur un rythme mensuel et consacré au collectionnisme et au marché de l'art, les séminaires bimestriels de l'association de Recherche sur l'Image Photographique (ARIP), le séminaire semestriel consacré aux cultures visuelles et piloté par l'Association IMAGO (il porte cette année sur l'influence des technologies d'émission à distance dans les arts et cultures visuelles contemporaines), ainsi que des séances de séminaires organisées par l'Association Les Trois lumières, rassemblant de jeunes chercheurs en histoire du cinéma.
Ces séminaires ne peuvent pas être validés au titre du module 2 «Formation disciplinaire». En revanche, une participation (exposé) à l'un de ces séminaires peut donner lieu à l'obtention de 5 ECTS dans le module 4 «Expérience des métiers de la recherche» (cf. plus bas).



Série Arbres

## • Formations transversales (Module 3 = 10 ECTS)

**L'ED441 bénéficie de manière significative du tronc commun des écoles doctorales – une offre mutualisée, pilotée par Anne Coulon au sein de la cellule des formations doctorales de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.**

Elle recouvre trois grands axes:
a) l'interdisciplinarité et l'acquisition d'une culture scientifique élargie;
b) les enjeux de la science ouverte et la diffusion des travaux de recherche dans la société;
c) l'insertion professionnelle ou la poursuite de carrière.
Cette offre vise aussi bien l'aide à l'enseignement, l'identification précise des outils de la recherche, les modes d'optimisation de la communication de sa recherche, la pratique des langues étrangères et les réflexions sur les différentes pistes de devenir professionnel.

L'offre autour des méthodes et des outils est enrichie, au sein de l'ED441, par le **Séminaire doctoral méthodologique** en histoire de l'art (créé et organisé par les doctorant•e•s pour les doctorant•e•s), d'une part, et par des formations payantes, prises en charge par l'ED d'autre part (PAO, mise en page, Photoshop, InDesign, etc.), utiles à la thèse, mais aussi, voire surtout, à l'insertion professionnelle des doctorant•e•s.

## • Formations à l'insertion professionnelle et à l'après-thèse (module 4 = 5 ECTS)

Chaque doctorant.e doit valider obligatoirement un item dans ce module. Il s'agit d'organiser une journée d'étude, un colloque, de communiquer lors d'un colloque, de présenter sa thèse dans un atelier de recherche, de tenir une conférence publique en lien avec la thèse. Cela peut également prendre la forme d'une publication (article, chapitre d'un ouvrage collectif, compte rendu), d'une charge de cours et/ou des TD ou d'un contrat de travail dans une structure privée ou publique, en lien avec la thèse.

## 5•2 Architecture du parcours doctoral

- Recherche et rédaction de la thèse: 150 ECTS (6 ans maximum)

**Au sein du doctorat, la thèse se situe logiquement au cœur du travail. À l'issue de la soutenance, 150 ECTS sont validés.**

À noter que la thèse ne peut être soutenue avant la fin de la troisième année de doctorat, moment de la validation du parcours doctoral (voir paragraphe suivant). Il convient également de préciser que 6 ans est la durée maximale pour soutenir sa thèse.

- Parcours doctoral: 30 ECTS (3 ans)

**Chaque doctorant•e de l'ED441 Histoire de l'art entame son parcours doctoral dès la première année et valide son portfolio à la fin de la troisième année de thèse, auprès de la Commission de validation du parcours doctoral. Les rendez-vous avec cette commission sont organisés par l'ED.**

Pour valider le parcours doctoral, il faut obtenir 30 ECTS.
Un module vaut 5 ECTS.

Le parcours doctoral dans son intégralité comprend donc 6 items de 5 ECTS = 30 ECTS.
La validation de chaque item doit être prouvée par un justificatif de qualité. Les justificatifs font partie du **portfolio**, présenté devant la Commission de validation.

• Il faut obligatoirement valider un item dans les modules 1 (Intégrité scientifique) et 4 (métiers du chercheur), ce qui donne lieu à l'obtention de 10 ECTS.

• Il faut valider deux items dans les modules 2 (Séminaires disciplinaires) et 3 (Séminaires méthodologiques), librement choisis selon les préférences et les possibilités des doctorant•e•s. Ce système offre une grande souplesse quant à la constitution de votre portfolio d'expériences.

### POUR RÉSUMER

Le parcours doctoral est validé avec **30 ECTS**, répartis ainsi:

Module 1: Formation à l'intégrité scientifique **= 5 ECTS**

Module 2: Formation disciplinaire = 2 items de 5 ECTS **= 10 ECTS**

Module 3: Formation transversale (outils et méthodologie) =2 items de 5 ECTS **= 10 ECTS**

Module 4: Expérience métiers de la recherche **= 5 ECTS**

| DOCTORAT = 180 ECTS (RÉDACTION ET SOUTENANCE DE LA THÈSE + PARCOURS DOCTORAL) | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **RÉDACTION ET SOUTENANCE DE LA THÈSE = 150 ECTS** | | | | |
| **PARCOURS DOCTORAL = 30 ECTS** | **Formation à l'intégrité scientifique** | Mooc université de Bordeaux | Mooc université de Bordeaux | 5 ECTS |
| | **Formations disciplinaires (= formations scientifiques)** | Au moins 2 formations au choix | Séminaire Professoral commun ED441 | 5 ECTS |
| | | | Séminaires M2 - Doctorat UFR03 / Paris 1 | 5 ECTS |
| | | | Séminaires Histoire de l'art / ENS, EHESS, EPHE, etc. | 5 ECTS |
| | **Formations transversales** | Au moins 2 formations au choix | Toutes les formations, proposées par la Cellule du Collège des ED | 5 ECTS |
| | | | Séminaire doctoral méthodologie (propre à l'ED441) | 5 ECTS |
| | **Formations à l'insertion professionnelle et à l'après-thèse** | Au moins 1 formation / expérience | Organisation d'une journée d'étude, un colloque | 5 ECTS |
| | | | Communication lors d'un colloque, lors d'une Journée d'étude, Exposé dans un atelier, Conférence publique en lien avec la thèse | 5 ECTS |
| | | | Publication (article, chapitre d'un ouvrage collectif, compte rendu) | 5 ECTS |
| | | | Charge des cours, TD | 5 ECTS |
| | | | Commissariat d'une exposition | 5 ECTS |
| | | | Contrat de travail dans une structure privée ou publique, en lien avec la thèse | 5 ECTS |
| | | | Stage dans une structure privée ou publique, en lien avec la thèse | 5 ECTS |

## • Pour aller plus loin: comment obtenir des charges d'enseignement

L'enseignement à l'université, sous le statut d'agent temporaire vacataire, peut s'effectuer dès la première année d'inscription en thèse, soit sur proposition du directeur de thèse, soit en répondant à des annonces de poste ou en contactant directement l'enseignant du CM dont le TD dépend. Les différents enseignants de CM de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne et de l'École des arts de la Sorbonne de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne recherchent régulièrement des doctorant•e•s avant le début de chaque semestre afin d'assurer des TD, de la licence 1 à la licence 3 (notamment pour les TD «généralistes» d'histoire de l'art, comme les TD associés au CM «Grandes questions d'histoire de l'art» ou «Institutions artistiques»).



Série Arbres

Des doctorant•e•s sont également recruté•e•s chaque semestre afin d'assurer des heures de tutorat à destination des étudiant•e•s de licence 1 et de licence 2. Bien évidemment des heures de TD peuvent également être assurées dans d'autres universités ou à l'École du Louvre par exemple.

Prendre en charge l'enseignement de TD à l'université en tant que doctorant•e ouvre le droit au statut d'agent temporaire vacataire, limité à 96 heures travaillées par an. Ces heures sont rémunérées 43,5 €/heure brut (en 2024), payées avec un décalage de deux à trois mois environ après le début de chaque semestre.

Au sein de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne, Romain Le Marchand, responsable administratif (**raufr03@univ-paris1.fr**) et Sandrine Fraïoli, adjointe (**adjraufr03@univ-paris1.fr**) (leurs bureaux se trouvent au deuxième étage de l'Institut Michelet) s'occupent à la fois du recrutement des vacataires, de la signature des contrats et du suivi semestriel des vacataires. Une fois l'inscription finalisée, Karima Bouarich pour les licences 1 et 2 (**art1@univ-paris1.fr**) et Gislain Marilleaud pour la licence 3 (dont les bureaux se trouvent au 7e étage du centre Pierre-Mendès-France) administrent le volet pédagogique, la gestion des notes, et le lien avec les étudiants.

Lors des premières heures d'enseignement au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il est nécessaire de créer un Espace Pédagogique Interactif (EPI) après l'activation d'un nouvel intranet professionnel (grâce à un nouveau numéro SIHAM fourni après signature du contrat de vacation) afin d'assurer un accès aux ressources numériques avec les étudiant•e•s.

Au sein de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne, les cours se déroulent au centre Pierre-Mendès-France (PMF), 90 rue de Tolbiac (L1 et L2) et au centre Michelet, 3 rue Michelet (L3). Dans les salles de PMF, il faut apporter son ordinateur personnel et se rendre à l'accueil du centre au rez-de-chaussée pour emprunter les télécommandes des vidéoprojecteurs installés dans chaque salle.
À Michelet, la plupart des salles sont équipées d'ordinateurs, et toutes de vidéoprojecteurs.
Pour la réalisation de travaux de reprographie, la demande peut se faire en ligne ou par l'intermédiaire d'un formulaire papier à prendre au secrétariat. Un délai de 15 jours est à prévoir.



# Financer sa thèse

# 6• Financer sa thèse

## 6•1 Contrats doctoraux en histoire de l'art

**Il existe plusieurs moyens de financer son doctorat en histoire de l'art.**

### • Contrat doctoral de l'ED441

**L'ED441 attribue chaque année un nombre limité de contrats doctoraux de trois ans à des doctorant•e•s primo entrant•e•s.**

Il s'agit de véritables contrats de travail, des CDD, qui ouvrent donc des droits à la cotisation pour la retraite et, ultérieurement, des droits au chômage.

Ces contrats doctoraux peuvent ou non inclure une mission d'enseignement (cette dernière est décidée en fonction des souhaits du doctorant, de l'avis de son directeur et des besoins en termes d'enseignement de l'UFR 03).

**Procédure et calendrier**

**Janvier :** lancement d'un appel à candidatures (site ED441).

**Début juin :** le directeur informe l'ED441 de sa présélection d'un ou de maximum deux candidats au concours des contrats doctoraux. Cela signifie que le master 2 doit être soutenu au tout début juin avec une mention «bien» ou «très bien».

**10 juin :** le ou la doctorant•e envoie son dossier qui doit comporter un projet de thèse de 5 pages (bibliographie non comprise) et un CV (où il sera indiqué le nom du directeur qui soutient la candidature) par mail à Zinaïda Polimenova, responsable administrative de l'ED441 :

**zinaida.polimenova@univ-paris1.fr**



Série Arbres

**Entre le 15 et le 20 juin :** les candidat•e•s sont convoqués et auditionnés par les membres du Conseil de l'ED441 dans les locaux de l'ED. Chaque candidat•e expose pendant dix minutes son projet de thèse, ses motivations et son insertion potentielle dans la vie de l'ED et du laboratoire de rattachement. Cet exposé est suivi de dix minutes de questions par le jury. Les étudiants, membres du Conseil de l'ED, assistent aux auditions, mais ne prennent pas part aux délibérations. Les résultats sont communiqués dans la soirée.

**IMPORTANT :** les représentant·e·s des doctorant·e·s de l'ED441 organisent une journée consacrée à des **auditions blanches** avant l'oral véritable, afin de partager conseils et observations avec les candidat·e·s.

## • Le contrat de chargé d'études et de recherche (CER) de l'INHA

**L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) propose chaque année plusieurs postes de chargé•e•s d'études et de recherche (CER) à des doctorant•e•s en histoire de l'art.**

Peuvent candidater les doctorant•e•s primo-entrant•e•s, mais aussi ceux dont l'inscription en première année (dans une université française) remonte à moins de 18 mois, donc qui achèvent leur première année de doctorat. Les CER travaillent conjointement à leur thèse et à un des programmes scientifiques de l'INHA, ils et elles participent à la vie scientifique de l'Institut. Le contrat initial est d'une durée de trois ans, mais peut être prolongé d'une année supplémentaire.

**Procédure et calendrier**

**Début juin :** le ou la candidat•e dépose son dossier en ligne sur le site de l'INHA. Le dossier comporte les pièces suivantes: un CV, une lettre de motivation qui explicite comment il ou elle pense s'insérer dans un des programmes de recherche de l'INHA, un projet de thèse de 4 pages maximum (hors bibliographie) et une lettre d'appui du directeur de thèse.

**Mi-juin :** le jury d'admissibilité se réunit et détermine les noms des candidats admis aux entretiens oraux.

**Début juillet :** les candidats présélectionnés sont convoqués à l'INHA pour une audition. Pendant dix minutes le ou la candidat•e y expose son sujet, défend sa pertinence et envisage son insertion potentielle dans les programmes de recherche de l'INHA. Cet exposé est suivi de dix minutes de questions par les membres du jury. Les résultats sont communiqués dans la soirée.

## • Le contrat dit «d'établissement»

**La Commission Recherche du Conseil Académique de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne propose des contrats doctoraux de trois ans aux doctorant•e•s qui achèvent leur première année de thèse ou aux doctorant.e.s primo-entrants.**

Ces contrats ont plusieurs spécificités. Les projets soumis doivent s'inscrire soit dans une perspective interdisciplinaire (il faut donc envisager une co-direction entre deux spécialistes de domaines différents), soit dans les axes thématiques du consortium Una Europa (où il faut donc mettre en place une cotutelle internationale de thèse, signée entre deux établissements membres d'Una Europa).

**Procédure et calendrier pour 2026-2027**

- lancement de l'appel à candidatures: **novembre 2026**
- phase d'admissibilité: **mars 2027**
- phase d'admission (audition): **avril 2027**

Pour tous renseignement supplémentaires, voir le site Recherche de l'université:

**recherche.pantheonsorbonne.fr**



Série Arbres

## Le contrat doctoral Una Europa

**Una Europa est un consortium de onze universités européennes, parmi lesquelles: Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Bologne, Édinbourg, Freie Universität Berlin, la KU Leuven, ou encore Universidad Complutense de Madrid.**

Différents programmes d'études conjoints ont été mis en place, parmi lesquels un vaste chantier centré sur le patrimoine culturel. Un•e potentiel•le futur•e doctorant•e envisageant d'effectuer des recherches dans ce domaine peut donc candidater au programme doctoral d'Una Europa Una-Her-Doc pour des contrats doctoraux internationaux de trois ans (voir ci-haut les contrats dits "d'établissement": c'est dans ce cadre là que Paris 1 peut financer un contrat Una Her Doc). Il ou elle sera inscrit•e dans une seconde université en plus de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (c'est une co-tutelle) et obtiendra à l'issue du doctorat une certification des deux établissements (à terme, l'université envisage la mise en place d'un diplôme de doctorat commun). Cela implique un investissement égal dans les deux universités, et donc des séjours réguliers à l'étranger. À cet effet, il est naturellement recommandé d'avoir au moins une très bonne maîtrise de l'anglais ou de la langue de l'université partenaire.

### Procédure et calendrier

Après avoir trouvé un directeur de thèse à Paris 1 Panthéon-Sorbonne (idéalement à l'entrée en M2), il est nécessaire de prendre contact avec un potentiel co-directeur dans l'université partenaire envisagée.
Cette seconde direction est indispensable. Le ou la futur•e doctorant•e devra ensuite procéder à son inscription à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, son université principale, selon les modalités habituelles (voir plus haut).

**Octobre:** le ou la doctorant•e dépose sa candidature au programme Una-Her-Doc et suit la procédure de sélection.

## Le contrat CIFRE

**Le CIFRE est une Convention industrielle de formation par la recherche. Il s'agit de financements de trois ans, équivalents à des contrats doctoraux, proposés non pas par l'université où le ou la doctorant•e effectuera sa thèse, mais par une entreprise ou une institution publique qui souhaite que soient effectuées des recherches sur son patrimoine, ses archives, son histoire, etc.**

Le ou la doctorant•e aura donc un contrat de travail de droit privé de trois ans, établi avec l'entreprise ou la collectivité publique qui l'aura embauché•e.

Ses contrats sont proposés au «fil de l'eau» et ne sont pas réguliers; il est donc nécessaire de se tenir informé, soit directement par l'entreprise sur le patrimoine de laquelle le ou la futur•e doctorant•e envisage de travailler, soit par des mailing listes de l'université.

Chaque contrat CIFRE a ses propres procédures de recrutement, que l'on peut connaître lors de la mise en concours du contrat ou bien en prenant directement contact en amont avec l'entreprise. Il est néanmoins indispensable d'avoir obtenu dès avant l'accord d'un directeur pour encadrer la thèse et il faudra, dans tous les cas, procéder à son inscription à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (selon les modalités explicitées ci-dessus).

Une convention entre l'entreprise et le laboratoire de rattachement (définissant notamment les questions de propriété intellectuelle, de répartition du travail, etc.), est signée par l'entreprise et la Présidence de l'université (dans les six mois, suivant le début effectif du travail).

## • Le contrat COFRA

**Depuis 2022, le gouvernement met en place un dispositif nouveau, le COFRA (Conventions de formation par la recherche en administration) visant à financer des thèses, menées par des fonctionnaires en poste, titulaires ou contractuels, portant sur des thématiques prioritaires.**

Malheureusement, les établissements publics, y compris ceux d'enseignement supérieur, ne sont pas concernés, ayant la possibilité de «recourir à des dispositifs déjà existants». En revanche, ont été financés des doctorant•e•s dans les juridictions financières (Cour des comptes et chambres régionales des comptes), à l'Éducation nationale et au MESRI en administration centrale, au Cnous.

Plusieurs domaines scientifiques tels que la sociologie, l'économie, les sciences politiques, les sciences de gestion et le management, entrent dans le dispositif. L'histoire de l'art peut paraître éloignée de ces domaines, mais des thèses sur les effets du numérique dans l'accès à la culture ont par exemple été retenues en 2022.

Enfin, l'Association Nationale des Docteurs (AND) a mis en place un guide des financements sur son site internet, qui regroupe de très nombreuses offres de financements, notamment ceux opérés par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) sur des projets spécifiques. Dans tous les cas, l'inscription en doctorat à Paris 1 Panthéon-Sorbonne est indispensable pour leur obtention.

### POUR RÉSUMER

Voici les principaux financements possibles du doctorat:
- Contrat doctoral de l'ED441
- Contrat de chargé•e d'études et de recherche (CER) de l'INHA
- Contrat doctoral de la Commission recherche de l'université
- Contrat doctoral Una Europa
- Contrat CIFRE
- Contrat COFRA
- Contrat spécifique dans le cadre de projet de Recherche ANR, ERC, etc.

## 6•2 Bourses de mobilité

**Cette liste n'est pas exhaustive: pour se tenir au courant des appels en cours, le mieux est de faire une veille régulière et de se référer aux mails envoyés par l'ED441.**

### • Destination non fléchée

**• Bourses Mobilité Île-de-France doctorants**

Deux appels par an.

La bourse est constituée de plusieurs volets:

1• Forfait déplacement
• 200€ pour un pays de l'UE
• 400€ pour un pays hors-UE

2• Forfait sur place, déclenché à partir de 3 jours et 2 nuitées
• 200€ par mois pour les trente premiers jours
• 150€ par mois supplémentaire

Le cumul forfait déplacement + forfait sur place ne peut excéder 2550€.

3• Forfait événement

Par ailleurs, en cas d'inscription payante à un événement sur place (colloque, conférence...), un forfait événement peut s'ajouter: 50€ par événement, dans la limite de trois événements soutenus, soit 150€ maximum.

4• Aide aux doctorant•e•s en situation de handicap (complément de 200€)

La procédure est assez particulière: les écoles doctorales des candidats doivent en effet procéder à une validation du projet de candidature, en signant l'attestation d'éligibilité qui fait obligatoirement partie du dossier. Si de nombreuses demandes lui sont transmises, l'ED441 peut être amenée à effectuer une présélection des dossiers, en privilégiant «les doctorants ne percevant aucune rémunération pour des activités liées à la poursuite de leurs études» — comme préconisé par la Région Île-de-France.

Plus d'informations en ligne: **iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-doctorants**

**• Bourses Jean Walter Zellidja**

Un appel par an (décision généralement rendue au mois de mai).

Créées par l'architecte Jean Walter, ces bourses ne sont pas réservées aux doctorant•e•s, et ont pour objectif de financer un voyage d'étude à l'étranger d'environ un an, il arrive que des demandes de mobilité de six mois puissent aboutir. Elles sont destinées aux personnes âgées de moins de trente ans.

L'ED441 peut présenter jusqu'à deux candidats par an. Si elle reçoit plus de deux candidatures, elle sélectionne deux candidat•e•s en fonction de la qualité des dossiers reçus.

Plus d'informations en ligne: **academie-francaise.fr/les-prix-et-mecenats/bourses**

**• Bourses de mobilité du MESR – INHA**

En 2022 et 2023, grâce au soutien du MESR, l'INHA a proposé des bourses de mobilité nationale et internationale destinées à des doctorant•e•s et post-doctorant•e•s.

Le montant maximal des aides varie en fonction des destinations:

• Jusqu'à 1000 € pour une mobilité en France métropolitaine

• Jusqu'à 3000 € pour un séjour en Europe ou DROM

• Et jusqu'à 5000 € pour une mobilité hors Europe

Un appel par an (dans la mesure où cet appel serait reconduit après 2023).

Plus d'informations en ligne: **inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/bourse-de-mobilite-nationale-et-internationale-jeunes-chercheurs.html**



Série Arbres

## • Destination fléchée par pays ou aires géographiques

### ITALIE

#### • Bourses de l'École française de Rome

Deux appels par an:

• Dépôt du dossier avant le 31 mars pour un séjour au second semestre (juillet-décembre)

• Dépôt du dossier avant le 30 septembre pour un séjour au premier semestre (janvier-juin)

Ces bourses, d'un montant de 1000 € par mois, financent des séjours de recherche en Italie, dont la durée peut aller d'un à deux mois. En cas de séjour à Rome, il est possible de loger dans les locaux de l'EFR, place Navone, pour la somme de 10 €/jour, déduite du montant de la bourse. Les déplacements en dehors de Rome sont tout à fait admis, s'ils sont justifiés par les besoins du projet de recherche.

Plus d'informations en ligne: **efrome.it/candidater/devenir-boursier/les-bourses-de-lecole-francaise-de-rome**

#### • Bourses Arasse (Villa Médicis)

Un appel par an (huit bourses).

Ces bourses, d'un montant de 1000 € par mois, financent un séjour à Rome d'une durée d'un ou deux mois. Les lauréats logent à la Villa Médicis.

Plus d'informations en ligne: **efrome.it/candidater/devenir-boursier/bourse-daniel-arasse-en-histoire-de-lart**

#### • Vittore Branca Residential Scholarship (Fondation Cini)

Un appel par an (huit bourses)

Envoi d'un dossier écrit puis, en cas d'admissibilité, entretien par vidéo-conférence. Bourses de résidence de deux mois au Centro Vittore Branca (sur l'île San Giorgio Maggiore).

Plus d'informations en ligne: **cini.it/en/vittore-branca-center/scholarships**

**• Paris x Rome Fellowship**

Un appel par an (en été).

Ces bourses financent des séjours de six mois (trois mois passés à la Bibliotheca Hertziana et trois mois passés au DFK).
Les déplacements sont financés et les lauréats reçoivent un forfait d'au moins 1700 € par mois.

Plus d'informations en ligne:
**biblhertz.it/en/research-grants/paris-rome-fellowship**

## ESPAGNE

**• Bourses de la Casa de Velázquez**

Un appel par an.

Les bourses financent des séjours d'une durée d'un à trois mois en péninsule Ibérique, à hauteur de 750 € par mois.
Les boursier•e•s peuvent solliciter un hébergement en chambre individuelle à la Casa de Velázquez (Madrid).

Plus d'informations en ligne:
**casadevelazquez.org/la-casa/candidatures/boursiers-scientifiques**

## ROYAUME-UNI

**• Research Support Grants du Paul Mellon centre**

Deux appels par an.

Ces bourses — d'un montant pouvant aller jusqu'à £2000 — sont destinées à financer des séjours de recherche pour des chercheurs travaillant sur l'art et/ou l'architecture britanniques. Si votre sujet de thèse est transnational mais que vous vous intéressez, entre autres, à l'espace britannique: n'hésitez pas à proposer un projet de recherche spécifique au Paul Mellon centre.

Plus d'informations en ligne:
**paul-mellon-centre.ac.uk/grants-and-fellowships/research-support-grants**

### • Maison française d'Oxford

Un appel par an.

Bourses d'un mois d'un montant de £250 (avec remboursement des frais de voyage et logement gratuit). La nécessité d'un séjour à Oxford — pas simplement au Royaume-Uni en général — doit être clairement justifiée.
Il semblerait qu'une préférence soit donnée aux doctorant•e•s déjà bien avancé•e•s dans leurs recherches, à partir de la deuxième/troisième année de thèse.

Plus d'informations en ligne:
**mfo.web.ox.ac.uk/scholarships.fellowships#collapse1126996**

## ALLEMAGNE

### • Bourses de mobilité du CIERA

Deux appels par ans:

• Dépôt du dossier avant le 30 avril pour un financement prenant effet entre juillet et décembre

• Dépôt du dossier avant le 30 octobre pour un financement prenant effet entre janvier et juin

Ces bourses de mobilité financent des séjours de recherche en Allemagne ou dans un autre pays germanophone (Autriche, Suisse).

Deux aides sont proposées:

• «L'aide doctorale partielle», pour les doctorant•e•s bénéficiant déjà d'un financement pour leur travail de thèse (650€ par mois, jusqu'à 4 mois de financement)

• «L'aide doctorale complète», pour les doctorant•e•s ne bénéficiant d'aucun financement (1300€ par mois, jusqu'à 6 mois de financement)

Il est nécessaire de fournir une lettre d'accueil de l'institution dans laquelle vous souhaitez effectuer des recherches.
Plus d'informations en ligne:
**ciera.fr/fr/taxonomy/term/1041**



Série Arbres

### • Research Grants – Short-term Grants du DAAD

Bourses visant à financer un séjour de recherche d'une durée d'un à six mois.

Pour les doctorant•e•s, le montant alloué par mois est de 1200 €.

Il est nécessaire de fournir une lettre d'accueil de l'institution dans laquelle vous souhaitez effectuer des recherches.

Plus d'informations en ligne:
**daad.de/deutschland/stipendium/datenbank/en/21148-scholarship-database/?detail=50015434**

### • Bourses doctorales d'aide à la mobilité de l'IFRA-SHS de Francfort-sur-le-Main

Un appel par an (dans la mesure où celui-ci serait renouvelé après 2023).

Bourses d'un an (renouvelable une fois), d'un montant mensuel de 1400 €, permettant un séjour à Francfort-sur-le-Main.

Plus d'informations en ligne:
**ifra-francfort.fr/fr/node/102**

## PAYS-BAS

### • Bourses Éole

Deux appels par an.

Bourses d'un montant compris entre 500 € et 1000 €, permettant d'effectuer un court séjour de recherche aux Pays-Bas.
Il est nécessaire de prendre contact avec une institution d'accueil avant d'envoyer son dossier de candidature.

Plus d'informations en ligne:
**nlfr.eu/bourses**

## GRÈCE

### • Bourses de l'École française d'Athènes

Un appel par an (environ 60 bourses attribuées).

Ces bourses sont destinées à financer des mobilités en Grèce. Il est possible d'être hébergé•e à la Maison des Hôtes à Athènes, moyennant un versement de 14€ par nuitée. Les montants varient en fonction de la situation des lauréats:

• Doctorant•e•s contractuel•le•s: 710€ le premier mois et 310€ le mois suivant

• Boursier•e•s sans revenus fixes: 960€ le premier mois et 560€ le mois suivant

Plus d'informations en ligne: **efa.gr/fr/formation-a-la-recherche/bourses**

## ÉGYPTE

### • Bourses de courte durée de l'IFAO

Deux appels par an.

D'un montant mensuel de 1000€, ces bourses sont destinées à financer des mobilités en Égypte d'une durée minimale d'un mois. Dans la mesure des places disponibles dans ses locaux et moyennant rétribution, l'IFAO peut assurer le logement des boursier•e•s au Caire.

Plus d'informations en ligne: **ifao.egnet.net/recherche/recherche-soutien/bourses-doctorales-et-post-doctorales**

## ESPACE MAGHRÉBIN

### • Bourses de l'IRMC (Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain)

Bourses de recherche pour des séjours d'un à trois mois, en Tunisie, Algérie, mais aussi parfois plus largement sur l'espace maghrébin.

Plus d'informations en ligne: **inshs.cnrs.fr/fr/bourse-daide-la-mobilite-internationale-ami-2023**

## ÉTATS-UNIS

### • Programme Alliance (Doctoral Mobility Grant – Columbia University)

Un appel par an.

Bourses d'un montant maximal de $5.000, permettant de financer une mobilité à Columbia University.

Plus d'informations en ligne: **alliance.columbia.edu/alliance-call-doctoral-mobility**

### • Terra Foundation Research Travel Grant

Un appel par an (jusqu'à 25 bourses attribuées).

Ces bourses, d'un montant maximal de $6.000 pour les doctorant•e•s venant d'Europe, sont destinées à financer un séjour de recherche aux États-Unis. Le sujet de recherche doit porter sur l'art américain ou la culture visuelle américaine avant 1980, à l'exception de l'architecture ou des films commerciaux et d'animation.

Plus d'informations en ligne: **collegeart.org/programs/support-grants/terra-research**

### • Bourses Fulbright

Un appel par an (jusqu'à 15 bourses attribuées).

Ces bourses financent des séjours d'une durée de quatre à douze mois. Leur montant est variable selon la destination et le statut du ou de la candidat•e:

• Doctorant•e salarié•e: de $1.500 à $1.950 par mois

• Doctorant•e non-salarié•e: de $1.800 à $2.340 par mois

Se renseigner également sur les bourses partenaires: Fondation Georges Lurcy; Dotation Arthur Sachs; Nous Foundation.

Plus d'informations: **fulbright-france.org/fr/espace-bourses-USA/programmes/programme-fulbright-doctorants**



Série Arbres

## ASIE

### • Bourses de l'École française d'Extrême-Orient

Deux appels par an.

Ces bourses permettent d'effectuer un séjour d'étude, d'une durée d'un à six mois, en Asie dans les centres de l'EFEO: Bangkok, Chiang Mai, Hanoi, Hô-Chi-Minh-Ville, Hongkong, Jakarta, Kuala Lumpur, Kyoto, Pékin, Phnom Penh, Pondichéry, Pune, Séoul, Siem Reap, Taipei, Tokyo, Vientiane, Yangon. Le montant des bourses varie de 700€ à 1360€ par mois selon le niveau du candidat (M2 ou doctorat) et le pays de séjour. Les lauréats doivent se loger par leurs propres moyens sur leur lieu de séjour en Asie et prendre en charge leurs frais de transport.

## HORS-EUROPE

### • Bourses de la Fondation Martine Aublet

Un appel par an.

Ces bourses, d'un montant de 15000€, financent une mobilité d'un an dans un pays extra-européen. Le processus de sélection des bourses est placé sous l'autorité du Département de l'enseignement et de la recherche du musée du quai Branly – Jacques Chirac.

Plus d'informations en ligne: **fondationmartineaublet.fr/les-bourses**

## 6•3 Autres bourses et Prix

**Tous les Prix, obtenus par des docteurs de l'ED, sont publiés sur le site: ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/rayonnement/prix-et-distinctions**

Cela donne des indications très précises sur les endroits où il est intéressant de postuler.

### • Prix Jeune Chercheur de la Fondation des Treilles

Un appel par an.

Prix destiné à des jeunes chercheurs et chercheuses de moins de 35 ans, post-doctorant•e•s ou doctorant•e•s inscrit•e•s en troisième, quatrième ou cinquième année de thèse. Le montant du Prix varie entre 5000€ et 12000€, selon le nombre de lauréats.

Plus d'informations en ligne: **les-treilles.com/la-recherche/le-prix-jeune-chercheur**

### • Bourse de la Fondation Napoléon

Un appel par an (jusqu'à huit bourses attribuées).

Les bourses, d'un montant de 7500€, soutiennent des travaux de thèse portant sur le Premier ou le Second Empire, ou parfois plus largement sur le XIX$^{e}$ siècle.

Plus d'informations en ligne: **fondationnapoleon.org/activites-et-services/recherche/les-bourses-detudes**

### • Bourse Rails & Histoire

Un appel par an.

Bourses d'une durée d'un an (renouvelable une fois), dont le montant peut atteindre 3000€.

Les projets de recherche doivent porter en priorité sur les thèmes déterminés par le comité scientifique de Rails & Histoire.

Plus d'informations en ligne: **ahicf.com/bourses**

### • Bourse de l'INA (Institut national de l'audiovisuel)

Un appel par an (deux bourses attribuées).

Bourses d'un montant de 5000€.

Plus d'informations en ligne: **ina.fr/actualites-ina/appel-a-chercheurs-2022**

### • Bourse Jean Baptiste Siegel (Cinémathèque française)

Un appel par an (trois bourses attribuées).

Bourses d'un montant de 5000 €.

Plus d'informations en ligne: **cinematheque.fr/visites-bibliotheque/les-bourses-jean-baptiste-siegel.html**

# Prendre soin de sa santé et de l'environnement

# 7• Prendre soin de sa santé et de l'environnement

## 7•1 Le Service de la santé étudiante (SSE)

**Prendre soin de sa santé mentale et physique est important dans le cadre du doctorat afin de mener à bien sa thèse. Plusieurs dispositifs sont proposés par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que d'autres organismes régis par l'académie de Paris.**

Si vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un de vos difficultés personnelles ou professionnelles rencontrées durant votre parcours de doctorat, vous pouvez contacter le Service de santé étudiante (SSE) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (**sse@univ-paris1.fr**) pour demander un rendez-vous avec un psychologue. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec d'autres spécialistes de santé. Le SSE est une équipe de santé composée de médecins, de psychologues, d'infirmières, de sages-femmes, de gynécologues et d'une secrétaire à l'écoute des étudiants. Tous les rendez-vous se font via le site Doctolib.fr et les consultations sont gratuites. Ce dispositif est financé par La Contribution de Vie Étudiante et de Campus qui a été mise en place à la rentrée 2018.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter:

- **SOS psychiatrie** au 01 47 07 24 24
- **Urgence psy** au 01 45 65 81 09 ou 01 45 65 81 10.

Il est tout à fait possible de prendre des rendez-vous dans d'autres antennes SSE de Paris (Paris Cité, Sorbonne Nouvelle, voir site: **u-paris.fr/service-sante/presentation**). Ces antennes sont composées d'équipes pluridisciplinaires qui proposent un plus large choix de consultations médicales (médecine préventive, gynécologie, dépistages bucco-dentaire, prises en charge psychologiques, aide au sevrage tabagique, vaccinations, nutrition, certificats d'aptitude au sport ou de bonne santé...)



Série Arbres

## 7•2 Écoute psychologique pour les agents de l'université

Si vous êtes doctorant•e contractuel•le il est possible de prendre rendez-vous directement avec un psychologue. Ce dispositif n'est toutefois destiné qu'aux agents de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Contact mail: **ecoute.psy@univ-paris1.fr**.

Remarques: la prise de rendez-vous est ponctuelle, il n'est pas possible d'avoir un suivi régulier avec le psychologue référencé. Il orientera le patient selon la situation vers d'autres spécialistes dans le domaine de la psychiatrie, psychologie, psychothérapie, etc.

## 7•3 Les BAPU

En cas de surcharge mentale importante nuisant fortement à l'avancement de la thèse, il existe un autre dispositif universitaire adapté: Le BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire). Les BAPU sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants. Leurs équipes sont composées de psychothérapeutes (psychiatres et psychologues), d'assistants sociaux et d'un service administratif. Ces consultations sont prises en charge à 100% par la Sécurité sociale et les mutuelles. Il n'y a pas d'avance de frais pour les étudiants qui sollicitent cette aide. Le nombre de séances n'est pas limité, le suivi est assuré tant que l'étudiant en ressent le besoin. Consulter leur site internet pour obtenir de plus amples informations:

**etudiant.gouv.fr/fr/c-est-quoi-un-bureau-d-aide-psychologique-universitaire-bapu-2324**

## 7•4 Le Relais Handicap

Depuis plusieurs années, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participe à une politique d'intégration des étudiants et des personnels en situation de handicap et s'emploie à faciliter leur accueil et leur accompagnement. Le Relais Handicap de Paris 1 Panthéon-Sorbonne est un centre assurant un accueil personnalisé tous les jours par des référents, sur rendez-vous. Quel que soit le statut des doctorant•e•s (contractuel•le, boursier•e•s, non financé) en situation de handicap, l'université s'engage à accompagner l'étudiant•e tout au long de sa thèse. Il est possible par le biais du Relais handicap et le Service Interuniversitaire de Médecine préventive (SIUMPPS) de faire une demande d'aménagement pédagogique.
Pour contacter le service:
**handi@univ-paris1.fr**
01 44 07 89 27

Il existe également des correspondants handicap dans les bibliothèques pour demander des aménagements spécifiques lors de votre venue (places prioritaires en cas de fortes affluences, siège ergonomique, poste adapté pour déficience visuelle...)
Si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez consulter le site:
**enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-51299**

Si vous êtes doctorant•e contractuel•le reconnu•e travailleur•se handicapé•e (RQTH), avec ou sans contrat doctoral handicap du Ministère, vous pouvez solliciter le correspondant handicap, c'est-à-dire le responsable du pôle Qualité de vie au travail de la direction des Ressources humaines ainsi que le médecin de prévention pour une demande d'aménagement du poste de travail ou autres demandes spécifiques telles qu'une prolongation du contrat doctoral par exemple. Contact: **rasante@univ-paris1.fr**

Vous pouvez vous rapprocher également de votre antenne MDPH ainsi que du CAP emploi. Pour obtenir de plus amples informations concernant les personnels en situation de handicap du MESRI, veuillez consulter: **enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/personnels-en-situation-de-handicap-50315**

## 7•5 Le CEVEC et l'UEFAPS

Pour votre santé et et votre hygiène mentale, rien de mieux que de pratiquer une activité sportive ou divertissante dans le cadre du doctorat.

Pour cela, le Crous de Paris propose des cycles d'ateliers financés par le CVEC, la Contribution de Vie Étudiante et de Campus, que chaque étudiant doit payer lors de son inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Projets musicaux, théâtre, yoga, danse, sophrologie, dessin, atelier radio, etc. vous sont proposés et il y en a pour tous les goûts! Les programmes des ateliers proposés sont consultables en ligne sur le site du Crous de Paris: **crous-paris.fr/sortir-bouger-creer/culture-sortir/ateliers-cvec**

Une liste des activités physiques et sportives proposées est établie chaque année et détaillée chaque semestre par l'UEFAPS de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne grâce à la CVEC notamment. Le calendrier et le planning des activités sont directement consultables via votre ENT.

Remarques: les places pour les inscriptions semestrielles sont limitées. Il est vivement conseillé de contacter directement le professeur responsable de l'activité choisie, afin d'être sur une liste spécifique (exemple: Bonus).



Série Arbres

## 7•6 La commission Orientation et Prévention des Harcèlements de l'ED441

La commission Orientation et Prévention des Harcèlements a été créée en 2018 pour permettre aux doctorant•e•s victimes de harcèlements sexuels et/ou moraux, et/ou de discriminations de pouvoir être écouté•e•s, accompagné•e•s et orienté•e•s dans leurs démarches. Les référents de la commission peuvent vous aiguiller en vous apportant des informations sur les dispositifs juridiques et de médiation existants au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que des personnes ressources complémentaires telles que des associations, des aides psychologiques et/ou médicales et des numéros verts. Il est à noter que la commission n'a ni la vocation ni les compétences pour statuer sur la qualification des cas de harcèlements.

Les référents de la commission (**ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/fonctionnement/commission-harcelement**) peuvent être sollicités à tout moment pour un signalement. Soit par l'envoi d'un email directement à l'un des membres, soit à l'adresse: **commission-harcelements441@gmail.com**. La commission a également pour mission de mener des campagnes de prévention au sein de l'école doctorale en organisant notamment des formations destinées à l'ensemble des membres de l'ED telle que «La lutte contre les violences sexuelles et sexistes» proposée par le Groupe EGAE qui a lieu tous les ans, lors de la Journée de rentrée de l'ED.

## 7•7 La plateforme de signalement des violences sexistes et sexuelles de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne met à la disposition de sa communauté une plateforme de signalement confidentielle contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Celle-ci permet à tout membre de la communauté (étudiant, enseignant, enseignant-chercheur, personnel administratif ou de bibliothèque), en complétant l'un des deux formulaires disponibles, de signaler toute situation de violence sexiste ou sexuelle dont elle ou il aurait été victime ou témoin.

Consulter le site:
**pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/plateforme-signalement-violences-sexistes-et-sexuelles-luniversite**



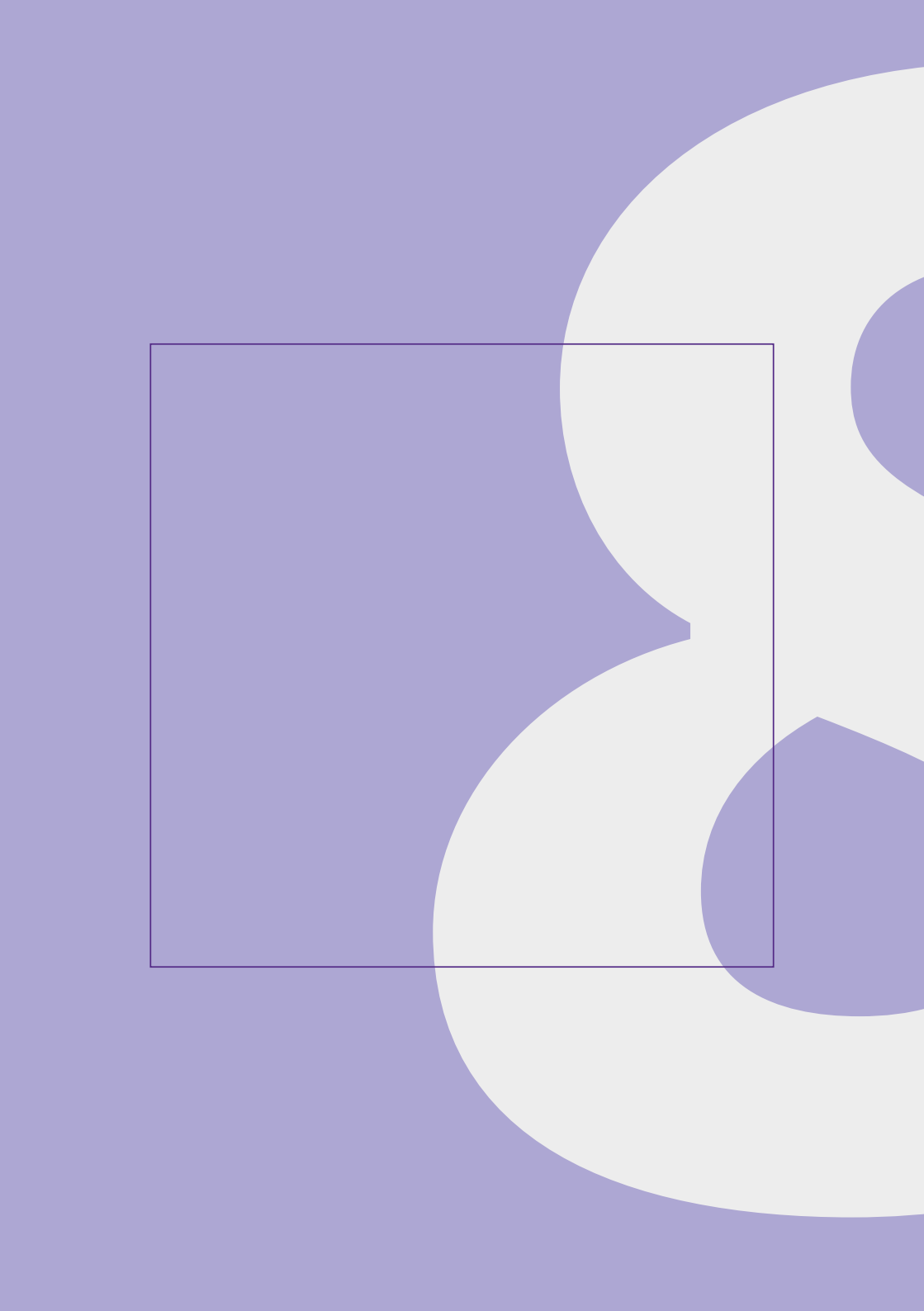
Série Arbres

## 7•8 Sorbonne Développement Durable

Il existe un consensus mondial sur la nature de ces défis. Ils sont résumés dans les 17 objectifs de développement durable convenus par les dirigeants mondiaux réunis lors du sommet des Nations unies sur le développement durable en septembre 2015. Une grande partie de la base scientifique, des institutions d'innovation technologique et du capital humain nécessaires pour relever ces défis font défaut. En tant que première université certifiée COP et centre des droits de l'homme du programme d'impact académique de l'ONU, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne entend contribuer, d'un point de vue académique, à la compréhension des défis et des solutions du développement durable.

L'objectif de la Sorbonne Développement Durable est de former une nouvelle génération de chercheurs et de décideurs qui auront l'expertise disciplinaire et les connaissances interdisciplinaires nécessaires pour aborder et résoudre les défis sociétaux posés par le développement durable.

D'un point de vue scientifique, il existe en effet des questions conceptuelles et méthodologiques transversales. Du point de vue de l'histoire de l'art, on peut imaginer que les recherches s'attachent à l'action collective, la responsabilité des organisations et les choix intertemporels et intergénérationnels, ainsi, en matière de conservation-restauration, de patrimoine, de médiations et d'interprétations.



# Se loger à Paris

# 8• Se loger à Paris

**Nous savons tous que le logement est un vrai casse-tête et qu'à Paris il est difficile de se loger décemment avec des revenus modestes. Mais il existe plusieurs pistes pour orienter vos démarches et trouver la meilleure solution d'hébergement.**

## 8•1 Les logements sociaux

### • Le Crous de Paris et Hénéo

Si vous étiez boursier•e jusqu'à présent et que vous étiez résident du Crous de Paris, il est possible pour vous, selon votre situation, de faire une demande de candidature auprès du service logement du Crous de Paris afin d'être transféré dans un logement pour doctorant•e. Mais il est tout à fait possible de candidater sans avoir été boursier et résident auparavant. Il existe plusieurs résidences à Paris ou banlieue parisienne proposant des logements pour doctorant•e•s du Crous de Paris en partenariat avec le bailleur social Hénéo. Il existe également des logements PMR pour doctorant•e•s en situation de handicap. Les logements sont attribuables sous contrat doctoral, contrat CIFRE ou autres financements (voir modalités par exemple sur **heneo.fr/je-cherche-un-hebergement-temporaire/poser-ma-candidature**). Il est à noter que les contrats de location sont à renouveler chaque année. Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès de l'assistante sociale du Crous de Paris afin d'obtenir des informations complémentaires.

Pour les doctorant•e•s non contractuel•le•s, le Crous propose la plateforme Lokaviz dédiée aux logements étudiants chez les particuliers.

### • Espacil Habitat

Il existe un autre type de bailleur social proposant des logements sociaux pour doctorant•e•s contractuel•le•s ou financé•e•s: Espacil Habitat, groupe Action Logement. Il faut candidater sur leur site et tout comme le Crous de Paris/Hénéo, le contrat de location est à renouveler tous les ans.



Série Arbres

## • La Cité internationale universitaire (CIUP)

Il existe aussi, pour les étudiants internationaux et français, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) qui propose 6800 logements répartis dans 43 maisons. Les demandes de logement se font sur dossier en candidatant en ligne via leur site internet: **bienvenue.ciup.fr/questionnaire**

## • Le MESRI

Du côté de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il est possible de déposer une candidature auprès du MESRI qui s'occupe des logements sociaux, pour les agents de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. En effet, le ou la doctorant•e•s contractuel•le•s peut prétendre à un logement social selon sa

situation. Il est à noter que les procédures sont longues et complexes et qu'il y a des degrés de priorisation selon votre situation, il faut donc s'armer de patience et ne pas baisser les bras! Les étapes sont les suivantes:

**1.** Obtenir un Numéro Unique Régional (N.U.R) via le site: **demande-logement-social.gouv.fr** en faisant une demande d'inscription.

**2.** Prendre rendez-vous en amont avec le service social des personnels Pôle qualité de vie au travail (contact: **s.social@univ-paris1.fr**) afin de vérifier votre éligibilité, votre degré de priorisation et les modalités d'inscription pour une demande de candidature.

**3.** Une fois le N.U.R reçu ou mis à jour, faire une inscription en ligne sur le site internet du rectorat de Paris: **logements.adc.education.fr**

**4.** Après enregistrement du dossier par le service du rectorat de Paris, possibilité de déposer sa candidature via la plateforme ministérielle BALAE. Il est fortement conseillé de contacter le service logement du rectorat de Paris afin d'actualiser régulièrement son dossier.

Une fois que vous avez candidaté, votre dossier sera examiné par plusieurs commissions successives avant validation et acceptation définitive. Il se peut que votre candidature ne puisse aboutir. Si votre candidature est refusée en deuxième commission, il faudra alors candidater à une nouvelle offre et ainsi de suite.

Il existe aussi des logements temporaires par l'académie de Paris en partenariat avec l'association PARME (Paris Résidences Meublées), pour les agents. Pour plus d'informations: **ac-paris.fr/le-logement-123592**

## • La mairie de votre arrondissement

Vous avez aussi la possibilité de demander un logement social via la mairie de votre arrondissement si vous êtes doctorant•e contractuel•le. Tout comme pour les démarches avec le MESRI, les procédures sont longues et complexes. Voici les premières étapes à respecter:

1. Obtenir un Numéro Unique Régional (N.U.R) via le site: **demande-logement-social.gouv.fr** en faisant une demande d'inscription.

2. Prendre rendez-vous en amont avec le service social de proximité relié à la mairie de votre arrondissement afin de vérifier votre éligibilité, votre degré de priorisation pour votre dossier de candidature et les modalités d'inscription pour une demande de candidature.

**REMARQUES :** il est possible de candidater auprès du MESRI et/ou de la mairie de votre arrondissement. En revanche, il est impossible d'être pris•e en charge par deux organismes d'assistance sociale en même temps. Une seule aide sociale est possible !

### • Contrat CIFRE ou autres contrats doctoraux

Tout comme les contrats doctoraux de Paris 1, si vous êtes en contrat CIFRE (ou avec un contrat doctoral hors Paris 1 Panthéon-Sorbonne), les contrats doctoraux (chargé•e•s d'études et de recherche) de l'INHA, vous pouvez prétendre à un logement social selon votre situation.
Si l'employeur est une institution ou un organisme rattaché à un ministère (la BNF, l'INHA, Monuments historiques etc.) vous devez vous rapprocher du service d'assistance sociale de votre employeur ou de la cellule logement du bureau de l'action sociale du ministère de rattachement.

Remarque: pour les contractuel•le•s de l'INHA, résident•e•s hors Île-de-France il existe la possibilité de louer une chambre à la Cité internationale universitaire de Paris.

## 8•2 Les logements dans le secteur privé

Il existe de nombreux sites proposant des logements étudiants dans des résidences étudiantes privées. Vous pouvez consulter le site de l'association Fac Habitat qui propose plusieurs résidences à Paris et en Île-de-France. Vous pouvez également consulter via votre ENT Paris 1 Panthéon-Sorbonne la rubrique «logement» sur laquelle on retrouve de nombreuses propositions de logement à Paris et en région parisienne.



# S'insérer professionnellement après la thèse

# 9• S'insérer professionnellement après la thèse

## 9•1 Secteurs d'activité

**Le doctorat à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne donne accès au plus haut niveau de qualification en France et en Europe, à savoir, le niveau 8 (8/8). Les deux diplômes de doctorats, délivrés par l'ED441, attestent des compétences professionnelles, acquises pendant la thèse, qui sont à la fois disciplinaires et transversales.**
**Ainsi, 6 blocs de compétences sont à faire valoir auprès des employeurs sur le marché du travail.**

Les deux grands secteurs d'activité des docteurs de l'ED441, selon la nomenclature du Registre national de certification professionnelle, sont le secteur «Culture» et le secteur «Enseignement, formation», chacun regroupant un grand nombre de métiers différents.

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche, d'étude et de prospective.
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche, d'étude et de prospective.
- Valorisation et transfert des connaissances.
- Veille scientifique à l'échelle internationale.
- Formation et diffusion de la culture scientifique.
- Encadrement d'équipes.



Série Arbres

Dans le périmètre de la «Culture», il s'agit surtout des domaines des musées et des institutions patrimoniales, des archives, des activités culturelles, des activités artistiques, de l'édition. Pour le segment «Enseignement», il s'agit de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle, de l'administration publique.

À titre d'exemple, sur une cohorte de soutenances (+1 an), tous les docteurs sont en emploi dans le privé (CDD ou CDI) ou dans le public, à l'exception d'une personne retraitée et d'une écrivaine.

- ATER à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ATER à Tours.
- Chargée de cours à l'université de Lille; à Institut national du patrimoine.
- Chercheur postdoctoral (Research fellow) ERC; aux Pays-Bas; et à Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du projet Una Europa.
- Maître de conférences à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Professeur d'histoire-géographie; professeur d'histoire au lycée.
- Consultant UNESCO.
- Professionista nel settore Architettura e progettazione.
- Micro-entrepreneuse d'expertise et de prestation de recherches auprès de collectionneurs et d'associations.
- Consultante indépendante dans le domaine de la communication.
- Responsable des expositions à l'Hôtel de Caumont - Centre d'art (Aix-en-Provence).
- Directrice de La Galerie Rouge
- Conseiller scientifique à la Fondation Vuitton.
- Responsable des archives et de la documentation à la Fondation Dubuffet
- Conservatrice en chef au Mobilier national
- Chargée du commissariat d'exposition au musée Gustave Moreau.
- Experte scientifique en sciences humaines et sociales auprès de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), un organe de l'Assemblée nationale.
- Salariée MBA Rouen.

Les enquêtes Orive sont consultables sur le site de l'ED: **ed-histoire-de-l-art.pantheonsorbonne.fr/etudes/projet-professionnel**

## 9•2 Alumni

**À la rentrée 2024-2025, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ouvrira une nouvelle plateforme en ligne dédiée à tous ses alumni.**

De nombreuses fonctionnalités y seront accessibles:

- Création d'un compte et d'un profil.
- Un annuaire des almuni.
- Des offres d'emplois.
- L'actualité et les événements de l'université.
- Création de groupes d'échange.

Et encore bien d'autres à découvrir.

L'ED441 disposera d'un espace sur cette plateforme et y créera son propre groupe, afin de réunir ses docteurs, d'une part, et de les mettre en contact avec les doctorantes et les doctorants, d'autre part. Fonctionnant sur le modèle d'un réseau social, il facilitera l'échange au sein de notre communauté, en gardant les liens, noués pendant les années de thèse et en offrant aux nouveaux venus de nombreuses possibilités sur le plan de la projection professionnelle après la thèse. La visibilité des activités des uns et des autres sera profitable à tous. Des offres d'emplois spécifiques y seront mises en ligne ainsi que les événements et les actualités de l'ED441 afin de se retrouver autour de projets scientifiques et humains, porteurs de sens et ayant un intérêt commun.



Série Arbres

## Toutes les images de cette édition sont issues du travail du même artiste:

**Francis Jolly vit et travaille à Paris.**

**Depuis plusieurs années, il articule ses activités autour de trois axes: «transmission, création, construction».**

**Il est professeur à l'école d'art EPSAA. Jusqu'en 2016, il est directeur adjoint à la Maison du Geste et de l'Image, centre de recherche et d'éducation artistique et culturelle à Paris. En 2017, il expose à Paris, à la Little Big Galerie. Passionné par les rapports images/textes, il développe des collaborations avec des écrivains. En juin 2018, il expose sa série «Horizons, des vies entre les lignes» au JTN (Jeune Théâtre National), à Paris et, en juillet et août, au Château de Simiane-la-Rotonde (Alpes-de-Haute-Provence). À ces occasions, les écrivaines Jeanne Benameur, Véronique Lenormand, Marianne de Brunhoff, Nancy Huston et l'éditeur Thierry Magnier accompagnent par leurs textes ses photographies. Francis Jolly réalise actuellement des films photographiques avec le compositeur et musicien François Marillier.**

**Francis Jolly est vice-président de l'association de préfiguration du Collège International de la Photographie du Grand Paris.**

**En janvier 2020, il est fait Chevalier des Arts et Lettres.**

**Conception éditoriale :** Zinaïda Polimenova

**Conception graphique :** Olek Do

**Contributeurs•rices :** Florence Bousquet, Arthur Côme, Elizaveta Falkova, Laurence Gros, Sébastien Mantegari-Bertorelli, Zinaïda Polimenova, Lucie Prohin, Pascal Rousseau

**Sous la direction de Zinaïda Polimenova**

**PAPIERS :**

**Offset standard 250g/m²**
pour les couvertures
**Offset standard 140g/m²**
pour les pages intérieures

**Ce guide est imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement.**

**Ses pages intérieures sont imprimées sur un papier 100% recyclé.**

**TYPOGRAPHIES :**

**La collection Freight,**
de Joshua Darden

PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

26-096 - Création graphique dircom Paris 1 Panthéon-Sorbonne